le mag N°138-couv:Mise en page 1 7/10/09 9:20 Page 2

LE MAG'

Communauté urbaine DE DUNKERQUE

OCTOBRE 2009

Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-Dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque-Village
Coudekerque-Branche
Craywick
Dunkerque
Fort-Mardyck
Grand-Fort-Philippe
Grande-Synthe
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Saint-Georges-sur-l'Aa
Saint-Pol-sur-Mer
Téteghem
Zuydcoote

> page 4

Mémoire

Charles Valentin

> page 8

Transport

Nouveau décor pour l'espace Guynemer

> page 14

Energie

CTC performant

Le 10 octobre, l'univers vous ouvre ses portes

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:14 Page 2

A la une des medias

Urbanisme, emploi transfrontalier, énergie, rayonnement culturel, performance sportive,…. Quand les medias s'intéressent à l'actualité dunkerquoise.

Eco-quartiers. Difficile d'éviter le sujet tant la presse s'en fait régulièrement l'écho. De quoi ? Du quartier du Grand Large, bien évidemment ! Un projet original par sa dimension urbaine, environnementale mais aussi citoyenne comme l'a longuement relaté le magazine *Communes* le mois dernier. "Concevoir un nouveau quartier en pensant développement durable vise non seulement à répondre en terme d'aménagement, d'architecture et de conception technique, aux exigences de HQE mais doit également répondre aux questions d'activité économique, de l'emploi, de la mixité sociale et enfin de la participation citoyenne" y soulignait Michel Delebarre.

Histoire du port. A la fois, touristique, économique, patrimonial, la vie du port de Dunkerque recouvre de nombreuses facettes que *La Croix du Nord* a souhaité partager dans son édition de mi-août. Un clin d'œil émouvant à cet "océan de richesses" et à ses hommes qui ont su en tirer le meilleur parti. Et ce, en dépit des obstacles qui se sont dressés au fil du temps.

Energie durable. Les initiatives en matière d'énergies renouvelables ont beau se multiplier, Dunkerque continue d'être régulièrement cité comme pionnier. Dernier exemple en date avec *Les Echos* du 18 septembre qui s'est intéressé à la production d'électricité en France. Et le journal de citer le cas de DK6, centrale à cycle combiné fonctionnant avec du gaz des hauts fourneaux et du gaz naturel.

Panamarenko dans tous ses états. Inventeur fou ou créateur de génie ? C'est en substance les questions que se posent les revues *Intramuros* et *IDEAT* du mois dernier. L'occasion pour eux d'évoquer "les machines spectaculaires" de cet ingénieur et artiste anversois qui sont exposées jusqu'au 13 décembre au musée portuaire de Dunkerque, au musée du dessin et de l'estampe de Gravelines et à la galerie Robespierre de Grande-Synthe.

Emploi transfrontalier. La Maison de l'Europe, soutenue par la CUD, a été mise à l'honneur le 27 juillet au soir. Et ce, à travers le JT de 20h sur *TF1*. Dans son reportage consacré aux "Français du Nord qui travaillent en Belgique", la chaîne a notamment évoqué le rôle porteur des Ateliers de mobilité mis en place par la structure dunkerquoise avec le Pôle emploi. Depuis leur création, un tiers des personnes qui ont suivi leur formation ont en effet trouvé un emploi en Belgique.

Courrier Dunkerque : l'apothéose. C'est une saison faste pour le voilier soutenu par la CUD. En remportant la Route des Iles, Daniel Souben et ses équipiers ont empoché un second titre de champion de France en équipage. Une consécration largement commentée le 15 septembre dans les quotidiens régionaux, qu'ils soient du nord ou méridionaux, à l'image de *La Provence* ou *Var Matin*.

Maxime et son « dîner presque parfait ». L'émission diffusée sur *M6* le 21 septembre a été l'occasion pour des millions de téléspectateurs de découvrir le patrimoine culinaire mais aussi festif du Dunkerquois. A travers le menu proposé par Maxime, son digne représentant, et l'abattage des 300 carnavaleux invités, c'est un joli coup de projecteur dont a bénéficié l'agglomération.

Le PLUS. Le 14 septembre, la CUD a accueilli 18 journalistes européens pour une découverte du PLUS et de l'agglomération.

SOMMAIRE

PATRIMOINE
Il y a 70 ans, disparaissait Charles Valentin Page 4

LOGEMENT
Coup de cœur... de ville Page 6

TRANSPORT ET VOIRIE
Square Guynemer Page 8

DÉCHETS
Le tri à quai Page 10

ASSAINISSEMENT ET EAU
L'eau après le lavabo Page 12

ÉNERGIE
CTC performant Page 14

DOSSIER
Tourisme

EXPRESSION DES GROUPES Page 18

DÉMOCRATIE LOCALE
Carrefour du développement durable Page 20

PARTENARIAT
Flandre Iniative Page 22
Ressources et espaces pédagogiques Page 24
Le PLUS Page 26

Le Mag' Le magazine de la Communauté urbaine de Dunkerque
anciennement « Dunkerque Littoral »

Pertuis de la Marine - BP 5-530
59386 Dunkerque Cedex 1
Tél. 03 28 62 70 20
www.dunkerquegrandlittoral.org

Directeur de la publication / Directeur de la communication et des nouvelles technologies : Jean-Pierre Triquet
Rédaction : Jean-Marie Byache, Olivier Coppin, Stéphanie Abjean
Conception graphique : R Com' Rigaux
Service PAO : Anne-Carole Baylly, Michèle Keller, Myriam Louage
Photos : Christian Merlen, Jean-François Leca, Maryse Sailly
Dépôt légal : N° 138 - Octobre 2009 - N° ISSN 1779-4528
Tirage : 90 000 exemplaires
Impression : Imprimerie Mordacq
Distribution : Médiapost

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:14 Page 3

Michel Delebarre,

Ancien Ministre d'État
Député-maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine

3 questions à

Le Mag' : Vous annonciez le mois dernier, dans ces mêmes colonnes, l'ouverture du lieu d'exposition permanent sur le projet du cœur d'agglomération. Il est maintenant inauguré, qu'y trouve-t-on ?

Michel Delebarre : Il est important de souligner que ce lieu d'exposition est situé rue Poincaré, une des rues commerçantes historiques de Dunkerque, c'est-à-dire en plein cœur du projet urbain porté par la Ville et par la Communauté urbaine. Je souhaite que les gens prennent l'habitude de s'y retrouver. Non seulement autour de l'exposition mais aussi dans la salle de travail et de concertation, qu'ils y rencontrent les membres de l'équipe chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Afin de discuter de l'actualité des chantiers en cours. J'ai aussi annoncé, le jour de l'inauguration, que l'agence d'urbanisme (l'AGUR) et les services de la Ville de Dunkerque animeront dans ces locaux, dès octobre, des séances de formation-sensibilisation aux « fonctions urbaines d'un centre d'agglomération », à destination des délégués communaux.

Le Mag' : Vous avez également annoncé une série de premières phases opérationnelles…

MD : La piétonisation de la rue Wilson est maintenant lancée et nous tirerons un bilan plus précis dans deux mois, à l'issue de la phase test. Elle a été débattue avec les commerçants et les riverains et s'intègre dans une réflexion globale sur les déplacements et l'accessibilité du centre d'agglomération. À cet égard, nous travaillons à la mise en place d'une boucle-navette minibus, analogue à la ligne Étoile, en centre-ville.

C'est d'abord sur le site du théâtre que les premières opérations vont se succéder. La création d'un parking souterrain, place du Général De Gaulle, va obliger à déplacer le marché. Pourquoi ne retrouverait-il pas son lieu historique de la place Jean-Bart, au printemps 2010 ? Pour un moment ou pour plus longtemps ? L'expérience et la concertation en décideront. Pendant ce temps, les fouilles archéologiques permettront de vérifier si, comme le pense l'architecte urbaniste Joan Busquets, les vestiges bourguignons dorment sous la place du Général De Gaulle. Sur ce même site du théâtre, on va assister à la déconstruction écologique du lycée « Benjamin Morel », puis (d'ici 2012) à la rénovation du théâtre qui abrite le Bateau Feu.

Le Mag' : Cela va prendre du temps ?

MD : Beaucoup de choses vont se passer le long des axes qui courent de la gare aux canaux. Des axes « structurants », comme disent les spécialistes, qui incluent le secteur Guynemer, la perspective Marine-Salengro-Ronarc'h-Poincaré, ou encore l'axe « sœurs blanches » qui relie le théâtre à la Citadelle… Cela va prendre des années, c'est certain. On m'interroge souvent sur le temps de maturation du projet urbain. Comme si un rétro-planning était d'ores et déjà arrêté avec des ordres de services dressés de façon linéaire. Comme si surtout, ce temps pris pour la réflexion sur le long terme, pour la concertation, était du temps passé à ne rien faire. Tout n'est pas écrit à l'avance par Joan Busquets et le promoteur Multi Développement, ni par la Ville. La réalisation sera progressive et je préfère parler de flashs successifs, comme les pièces d'un puzzle qui vont s'assembler au fil du temps.

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 4

2

Il y a 70 ans disparaissait Charles Valentin

Le 20 septembre 1939, à l'aube, Charles Valentin, député-maire de Dunkerque, et Roger Blanckaert, secrétaire du syndicat CGT de la batellerie, prennent place à bord de la puissante voiture Delage, acquise auprès des héritiers de Jean Mermoz par son conducteur, le commerçant Jean Pick. Ils doivent prendre en gare de Lille le train de 7 h 40 pour Paris et ne sont pas en avance. Pour combler son retard, le véhicule roule vite dans sa traversée de la banlieue lilloise. Il est très précisément 7 h 26 quand il percute de plein fouet un tramway, au lieu-dit « Le Calvaire de Lomme ». Le conducteur de la berline est tué sur le coup et ses passagers, grièvement blessés, sont transportés à l'hôpital Calmette. Le maire de Dunkerque est examiné par le professeur Oscar Lambret, un praticien de renom qui diagnostique une fracture du crâne et tente en vain une trépanation. Malgré les soins prodigués, Charles Valentin décède le 22 septembre à 18h40. Une heure auparavant, pour respecter l'une des dernières volontés du blessé, le maire de Lille, Charles Saint-Venant, l'unit par les liens du mariage, à sa compagne et assistante, l'avocate Olympe Demarez. Dunkerque perd ainsi brutalement son maire, son député, son conseiller général, à un moment des plus critiques, comme si le sort avait décidé que la ville devait mal entrer en guerre.

1

Avocat et militant

Charles Louis Auguste Valentin, né à Gravelines le 9 janvier 1881, a grandi dans les coulisses de la politique, son père, Urbain, ayant participé à maintes joutes électorales avant de conquérir, de haute lutte en 1904, la mairie de Gravelines. Brillant élève au collège Jean-Bart, il effectue ensuite ses études de droit et, après avoir résidé deux ans en Grande-Bretagne et satisfait à ses obligations militaires, il collabore au quotidien radical Le Phare du Nord. En 1909, il s'inscrit au barreau de Dunkerque où son talent oratoire et son charisme en font l'un des ténors. Très rapidement, ses idées progressistes et son désintéressement lui valent le surnom d' « avocat des pauvres ». C'est au début de sa carrière professionnelle qu'il fait la connaissance d'Olympe Demarez, une jeune institutrice qui a décidé de quitter l'enseignement pour se consacrer au droit. Afin de financer ses études, elle entre au service de Charles Valentin, en qualité de secrétaire, obtient sa licence en 1913 et, le 2 février 1914, devient la première femme du Nord à prêter le serment d'avocat devant la cour d'appel de Douai. Elle plaidera très peu, se consacrant à la préparation des dossiers et aux causes défendues par celui qui partage désormais sa vie.

Une belle carrière politique

Charles Valentin fait une première apparition sur la scène politique locale lors des élections législatives de 1910, se présentant sous l'étiquette de « socialiste indépendant ». Ce coup d'essai est un échec qui ne le décourage nullement car on le retrouve en 1913 candidat du Bloc des Gauches aux élections cantonales de Gravelines : il est élu conseiller général face à Adolphe Torris, un républicain libéral. Conseillé et encouragé par Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer et président du Conseil général, il est considéré, à la veille du premier conflit mondial, comme l'un des espoirs du parti radical. Mais en quatre années de guerre, la France a changé de siècle, les mentalités ont évolué et Charles Valentin se tourne vers le mouvement socialiste avec, pour objectif, la conquête du beffroi de Dunkerque. En 1919, il perd son siège de conseiller général de Gravelines tandis que son père, auquel il est reproché son absence durant les hostilités, est battu

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 5

1881 : naissance à Gravelines
1909 : avocat au barreau de Dunkerque
1925 : maire de Dunkerque
1934 : conseiller général de Dunkerque-Ouest
1936 : député du Front Populaire
1939 : décès à Lille des suites de ses blessures accidentelles

❸

❹

aux municipales. Mais cette année-là, le soutien qu'il apporte à ses amis dunkerquois du quartier de la Basse-Ville permet à cinq d'entre eux de faire leur entrée dans l'assemblée communale de la ville centre. Devenu secrétaire de la section socialiste et président de la Ligue des Droits de l'Homme, il conduit six ans plus tard une liste socialo-radicale qui récolte les fruits de son militantisme. Elu maire de Dunkerque le 17 mai 1925, la population dunkerquoise va lui renouveler sa confiance en 1929 et 1935. Candidat malheureux à la députation en 1928 et 1932, il bénéficie en 1934 de la création du Front commun socialo-communiste et enlève le siège de conseiller général de Dunkerque-Ouest. Enfin, un contexte politique favorable le propulse, en 1936, député de la 1ère circonscription du Nord.

Une figure emblématique

L'image laissée par Charles Valentin est celle d'un lettré, d'un musicien passionné, d'un amoureux de la rhétorique qui se plaisait à émailler ses brillants discours de citations latines. Sa profonde érudition et le charme de sa culture séduisaient tous les auditoires et transcendaient les clivages politiques. Propagandiste enflammé, il était aussi un administrateur avisé : le démantèlement des fortifications et l'extension de la cité, les œuvres sociales et l'essor de la vie économique locale, caractérisent les grandes orientations de sa gestion municipale, toujours fondée sur le consensus. Le jour de son accession au poste majoral, Charles Valentin avait proclamé : « Nous serons tolérants. L'impartialité qui sera notre règle n'est pas une abdication de conscience : nous demandons aux autres le même respect pour nos opinions que nous professons pour les leurs. » Il tint parole, et quand sa dépouille mortelle fut ramenée à la chapelle ardente dressée dans le hall de l'hôtel de ville, les religieuses du Bureau de bienfaisance assurèrent spontanément la veillée funèbre, voulant ainsi rendre un ultime hommage à celui qui, franc-maçon notoire, les avait constamment associées aux œuvres d'assistance municipale.

Patrick Oddone

❶ Olympe Demarez (1878-1964), première femme avocate dans le Nord et compagne de Charles Valentin.

❷ Vue générale de la place Jean-Bart et de Dunkerque au temps de Charles Valentin.

❸ De gauche à droite, Paul Machy, maire de Rosendaël, Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, en visite à Dunkerque, et Charles Valentin, député-maire.

❹ Charles Valentin fêtant sa victoire aux élections législatives de 1936.

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 6

Coup de cœur… de ville

L'OPAH RU démarre en trombe à Saint-Pol-sur-Mer.

Après Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer. Ce deuxième volet de « l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU) intercommunale des quartiers anciens du centre d'agglomération » est entré en phase opérationnelle en novembre 2008. Avec pour nom de baptême : « Cœur de ville ». Et c'est un véritable « coup de cœur » qui se produit, semble-t-il.

En effet, en six mois seulement l'objectif de résultat annuel était atteint. Plus de 150 propriétaires occupants ont déjà monté un dossier. Pour un montant total de travaux prévus de plus de 600 000 e, essentiellement avec des entreprises et artisans locaux.

Rappelons que l'OPAH RU est mise en œuvre pour une durée de cinq ans. Elle concerne, à Saint-Pol-sur-Mer, les quartiers de la Cité des Cheminots et du centre-est. 2 500 logements sont concernés. C'est au service municipal d'aménagement urbain, rue de la République, que les intéressés, propriétaires bailleurs ou occupants, doivent se rendre pour obtenir, du prestataire choisi par la collectivité (l'ARIM-PACT), tous les renseignements et entamer les démarches.

Ces opérations consistent à améliorer les logements du parc privé. Les propriétaires y trouvent intérêt par les aides dont ils peuvent bénéficier. Celles du Département, celles de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), celles de la ville de Saint-Pol (dans la limite de 1 000 e par logement) et de la CUD, pour la rénovation des façades par exemple. Sans parler des subventions accordées par ailleurs dans le cadre de l'opération Réflexénergie ou celles liées à l'accession sociale à la propriété.

En fait, les aides s'appliquent à tous les travaux d'amélioration de l'habitat : du toit au chauffage, en passant par les sanitaires ou les menuiseries.

Le PACT et l'ARIM reçoivent les intéressés au service Aménagement urbain de la ville de Saint-Pol-sur-Mer, 179 rue de la République, chaque mardi après-midi (06 33 19 08 71).
Mail : coeurdeville@voila.fr

Armelle Declerck,
habitante de Saint-Pol-sur-Mer

« Je refais tout, toiture, électricité, plomberie, chauffage. La maison en avait vraiment besoin. Quand j'ai entendu parler de « Cœur de ville » je me suis renseignée sur les aides, j'ai fait mes calculs et j'ai finalement sauté le pas. J'en suis extrêmement contente. »

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 7

Dunkerque-Petite-Synthe

> **Le démarrage du chantier a été officialisé le 5 septembre dans le quartier du "Lapin Blanc".**

Bientôt une nouvelle maison-relais

Parce que "la solidarité n'est pas un vain mot sur notre territoire". Michel Delebarre a participé le 5 septembre, rue de Cassel, à la pose de la première pierre de la maison-relais "Le Gréement". Un deuxième équipement similaire à celui installé quai de Mardyck à Dunkerque et qui permettra aux sans domicile fixe dits "vieillissants" de bénéficier d'un abri et des mesures d'accompagnement sociale de l'Association d'Action Educative. Financée entre autres par la CUD, cette structure d'hébergement transitoire comprendra vingt logements dont cinq adaptés aux personnes à mobilité réduite. Sa livraison est attendue au dernier trimestre 2010.

Gravelines

Remise à neuf de soixante logements

Le bailleur social Habitat du Nord mène depuis le 15 juillet un important chantier de rénovation dans la ZAC du Pont de Pierre. Située rue du Moulin-Haut et rue de Picardie, l'opération concerne au total soixante logements locatifs : quarante-trois individuels (vingt-cinq T4, quinze T5 et trois T6) et dix-sept collectifs (un T1, neuf T2 et sept T4). Un toilettage qui comprend notamment le remplacement des menuiseries par de nouvelles en PVC ainsi que des portes d'entrées, boites aux lettres ou encore sanitaires, la réfection des couvertures, des aménagements de sécurité, etc. Subventionnés par la CUD à hauteur de 60 000 , ces travaux devraient s'achever au 1er trimestre 2011.

> **De nouvelles portes sont actuellement installées.**

Grande-Synthe

Dans la rue de l'Ancien Village

Depuis le 1er octobre, le chantier situé dans la ZAC du centre ville a officiellement été engagé par la Maison Flamande. L'ensemble immobilier classé Très Haute Performance Energétique et composé de dix appartements locatifs (deux T4, quatre T3, trois T4 et un T5), deux cellules commerciales et du Syndicat d'initiative y verra le jour d'ici le 4ème trimestre 2010. Et cela avec l'aide financière de la CUD (87 000). Une seconde tranche de douze appartements en accession est du reste en cours de commercialisation, de l'autre côté de la rue.

> **Une vue des futurs logements dessinés par Nathalie Wiel et Thadée Ruyant.**

INFOS INFOS INFOS

Livraisons

Les livraisons de logements se multiplient dans le quartier du Grand Large à **Dunkerque**. Dernière en date, celle de la Maison Flamande où trente et un appartements locatifs ont été réceptionnés fin septembre. A noter que ce même bailleur a également remis depuis une semaine les clés aux premiers locataires des dix-huit logements collectifs situés allée de Jersey et rue de Ramsgate à **Dunkerque-Malo-les-Bains**.

> **Les "Solaris" du quartier du Grand Large, à Dunkerque.**

Projets

Deux projets situés à **Gravelines** vont démarrer ce mois-ci sous la houlette de Partenord Habitat. Le premier porte sur la construction d'une 1ère tranche de 20 logements locatifs (individuels et collectifs), place du Gymnase. Tandis que le second intéresse le Domaine des Maraîchers et notamment sa tranche locative sur les 47 logements individuels du programme.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Cottage social des Flandres**
16, rue Royer
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 58 08 58

- **SA Habitat 62/59**
19, place de la Gare
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 65 86 70

- **Habitat du Nord - Agence Flandre Littoral**
Résidence Jean Bart - Entrée S - Appartement 1
Rue de la République
59430 Saint-Pol-sur-Mer
Tél. 03 59 75 59 59

- **Partenord Habitat**
11, place du Carré de la vieille
59140 Dunkerque
Tél. 08 20 00 59 59

- **La Maison Flamande**
51, rue Poincaré
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 26 75 75

- **CUD : Direction Habitat et Logement**
Quai de Goole - 59140 Dunkerque
Tél. 03 28 62 71 27

- **ADIL**
1, rue de Beaumont - 59140 Dunkerque
Tél : 08 25 34 12 63

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 8

Nouveau décor pour l'espace Guynemer

Partie intégrante du projet de renforcement du cœur d'agglo, le quartier fait actuellement l'objet d'aménagements cyclistes et piétonniers par la CUD.

Situé entre la gare et le centre-ville de Dunkerque, cet espace d'entrée de ville pourrait devenir, avec l'implantation d'un bâtiment comprenant parking-silo, bureaux et logements, un maillon fort du projet dessiné par l'architecte-urbaniste Joan Busquets.

Faire du centre-ville un lieu plus accessible, plus confortable et plus facile à vivre. En dévoilant le 18 septembre les grandes lignes du projet de redynamisation du centre d'agglomération, Michel Delebarre a rappelé l'intérêt qu'il y avait à améliorer les axes de circulation. Que ce soit pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes et les usagers des transports en commun.

Or, l'espace Guynemer, par lequel convergent chaque jour près de 40 000 véhicules, répond à ces préoccupations. C'est pourquoi depuis le 20 juillet plusieurs aménagements, compatibles avec le projet de développement du quartier, ont été engagés. Et cela, souvent de nuit pour réduire au maximum la gène occasionnée. Qu'il s'agisse des portiques de feux tricolores dont le retrait au profit de supports au sol (plus esthétiques et plus économes avec le remplacement des lampes 220 volts par des leds à 12 volts) a permis de dégager le ciel. Ou des travaux de voirie qui sont actuellement menés autour du terre-plein paysager et du parking pour préparer, dès le 15 octobre, le cheminement –moins perturbateur pour la circulation- des pistes cyclables. Car l'objectif des aménagements en cours est avant tout d'assurer pour les cyclistes la continuité des voies entre le centre-ville et le sud de l'agglo.

Une réduction de la rue de l'Ecluse de Bergues a d'ailleurs déjà permis de libérer l'espace nécessaire à la création d'une première section devant l'ancienne sous-préfecture. Point d'entrée des 500 mètres de pistes supplémentaires qui seront créées pour rendre possible à terme la liaison entre Bergues et Malo Terminus. Ajoutez à cela la sécurisation des traversées piétonnes, le paysagement des espaces verts reconquis sur le bitume et vous obtiendrez un nouvel espace, prêt à se métamorphoser au gré des avancées du projet de cœur d'agglo.

Aude Derudder,
riveraine de l'espace Guynemer

« Dans n'importe quel chantier, il y a toujours de la gène occasionnée. C'est inévitable. Mais il faut savoir être conciliant. La création de pistes cyclables supplémentaires sera une bonne chose pour l'environnement ».

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 9

> **A Saint-Pol-sur-Mer, la rénovation des abords de la Ferme Marchand touche à sa fin.**

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage communautaire, voici les travaux de voirie actuellement engagés sur l'agglomération. Donné à titre indicatif, l'échéancier peut être perturbé par les conditions météorologiques et/ou l'organisation technique des opérations.

Grand-Fort-Philippe : aménagement d'un quai de bus, avenue du Calvaire, du 14 septembre au 23 octobre.
Gravelines : aménagement de huit quais de bus jusqu'au 23 octobre : quatre route de Bourbourg, deux route du Pont de Pierre et deux avenue Léon Jouhaux (coût : 115 000) ; pose de dalles podotactiles sur plusieurs axes de la commune du 14 au 18 décembre (coût : 14 700).
Bourbourg : aménagement de trottoirs et stationnements, rue de Gravelines (2ème phase), du 17 août au 30 octobre (coût : 250 000).
Grande-Synthe : aménagement des abords de la résidence des Mouettes, square des Diabintes, du 21 septembre au 6 novembre (coût : 140 000).
Saint-Pol-sur-Mer : requalification de la rue des Roses et création d'une aire de retournement sur le site de la Ferme Marchand jusqu'au 30 octobre (coût : 235 000).
Coudekerque-Branche : aménagement des carrefours Delacroix, Hugo et Rembrandt, jusqu'au 18 décembre (coût : 413 000) ; aménagement des trottoirs et mise en sécurité de la route de la Branche, du 5 au 23 octobre (coût : 24 000).
Cappelle-la-Grande : réaménagement de la rue du Planétarium, jusqu'au 23 octobre.
Dunkerque-Petite-Synthe : aménagement de trottoirs, rue de Wateraere (parking de la Batellerie), du 5 au 23 octobre (coût : 30 000).
Dunkerque : aménagement de voiries, rue des Passerelles (secteur Square), jusqu'au 26 mars 2010 (coût : 575 000) ; aménagement d'itinéraires cyclables (1ère phase), square Guynemer, jusqu'au 23 octobre (coût : 400 000) ; pose de dalles podotactiles sur plusieurs axes de la commune du 14 septembre au 18 décembre (coût : 27 500).
Dunkerque-Rosendaël : pose de dalles podotactiles sur plusieurs axes de la commune du 14 septembre au 18 décembre (coût : 24 000).
Dunkerque-Malo-les-Bains : aménagement de la place Delta, du 5 octobre au 18 décembre (coût : 161 000) ; pose de dalles podotactiles sur plusieurs axes de la commune du 14 septembre au 18 décembre (coût : 40 000).
Zuydcoote : réfection de la rue de la Résistance, du 21 septembre au 22 janvier 2010 (coût : 553 500).
Bray-Dunes : pose de dalles podotactiles sur plusieurs axes de la commune du 14 septembre au 18 décembre (coût : 25 500).

INFOS INFOS INFOS

Fin des travaux

Grand-Fort-Philippe : rue du Maréchal Joffre.
Coudekerque-Branche : rue Gustave Delory (quais de bus).
Cappelle-la-Grande : route d'Armbouts-Cappel.
Bray-Dunes : rue Pierre Decock (parking de la salle des fêtes).

> **Voirie provisoire achevée sur le site du centre de secours à Téteghem.**

Projets

Saint-Pol-sur-Mer : aménagement de quatre quais de bus rue de la République : deux à l'"arrêt Flamand", du 12 au 30 octobre, et deux autres à l'"arrêt Eglise", du 26 octobre au 20 novembre.
Coudekerque-Branche : aménagement de sécurité, rue Victor Hugo, du 26 au 30 octobre.
Dunkerque-Petite-Synthe : aménagement de la rue de Cassel, du 12 octobre au 18 décembre ; aménagement d'un qui de bus à l'"arrêt Pérès", avenue de Petite-Synthe, du 16 octobre au 27 novembre.
Dunkerque-Rosendaël : réfection complète de la rue Reynaert, du 26 octobre au 24 décembre.

Le conseil de Durablus

"Pour vous rendre au travail, pensez au covoiturage. Une voiture à plusieurs, c'est moins de frais, moins d'embouteillages, moins de nuisances et plus de convivialité !"

POUR EN SAVOIR PLUS

Transport
Services à la demande
N° Illico : 0800 175 177
DK'Bus Marine - Agence commerciale
12, place de la Gare - 59140 Dunkerque
Tél. 03 28 59 00 78
www.dkbus.com

Voirie
Direction des Infrastructures
Quai de Goole - 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 62 70 34

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 10

Le tri à quai

La charte de gestion des déchets porte aussi son attention sur les lieux spécifiques comme les ports de plaisance.

C'est tout le poids de l'image choc. On l'apprend au fil des cimaises de l'exposition « Joli monde », jusqu'au 16 octobre dans le hall de l'Hôtel communautaire : chaque seconde, **les habitants de la planète Terre produisent 127 tonnes de déchets, et 55 kg de pétrole sont rejetés en mer**. À se demander comment on peut trouver encore la moindre écume restée limpide. Les marins le savent bien, eux qui doivent mieux que quiconque redoubler de précautions dans la gestion de leurs déchets.

Une attention épaulée par la Communauté urbaine. En l'occurrence en équipant les ports de plaisance publics gérés par le syndicat mixte Dunkerque Neptune. Outre le pavillon bleu déjà arboré depuis plusieurs années, **les trois ports du Grand Large, du bassin du Commerce et de la Marine, viennent d'être lauréats de l'appel à projet pour des ports exemplaires**, lancé par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Les travaux de mise aux normes environnementales des équipements et la réalisation future d'une capitainerie HQE au port du Grand Large y sont pour quelque chose.

Les ports de plaisance font partie de ces lieux dits « spécifiques » auxquels la charte de gestion des déchets consacre une action particulière. On a vu qu'un guide du tri à destination des plaisanciers a été distribué dès cet été. D'autant plus utile qu'il détaille le mode d'emploi du tri sélectif et des équipements installés sur place, près des pontons : points d'apports volontaires enterrés, conteneurs bleus et marrons, pompes à eaux noires et eaux usées mises à disposition gratuitement.

Le syndicat mixte Dunkerque Neptune, propriétaire des trois ports publics, soit près de 600 anneaux, réunit la Communauté urbaine, la Ville de Dunkerque et le Port.

Philippe Leroy,
navigateur, amarré au port du Grand Large

« Ce genre d'équipements se généralise et c'est une très bonne chose pour la protection de la mer. Pour ma part, je trouve particulièrement utile la pompe pour les eaux usées, qu'on ne sait souvent pas comment évacuer proprement. »

le mag 138 partie 1 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:15 Page 11

Agglo

La gestion des déchets en 2008

Le dernier « rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets » fait apparaître que 90 896 tonnes ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire durant l'année 2008. Au total 138 142 tonnes de déchets si l'on ajoute les déchèteries, les déchets de cantonnage en provenance des communes et les boues de station d'épuration.

Car c'est en 2008 que ces boues ont été en partie accueillies au Centre de valorisation organique, le CVO, qui a pour fonction de traiter par compostage les déchets fermentescibles.

Ainsi, la COVED, la société exploitante, a traité 14 692 tonnes de déchets organiques et 4 617 tonnes de boues en 2008. Pour produire 6 446 tonnes de compost valorisé en agriculture.

Quant au Centre de valorisation énergétique, le CVE, l'année 2008 a marqué le début de son exploitation opérationnelle : 78 190 tonnes de déchets ménagers valorisés en électricité. Soit **26280** MWh revendus, une fois déduite la propre consommation du CVE, du CVO et de la Maison 3D.

Au palmarès des trieurs

À chaque déchargement des bennes de ramassage, sur les 72 secteurs qui partagent l'agglomération, le centre de tri effectue un contrôle visuel de la qualité des collectes sélectives, leur attribue une note et engrange toutes ces statistiques.

Bravo donc aux cinq secteurs champions de la Bleue, début août : **Téteghem** en première place (1), **Petite-Synthe** en deuxième place (2), **Dunkerque/Téteghem** troisième (3), **Bourbourg** quatrième (4), puis **Loon-Plage** (5).

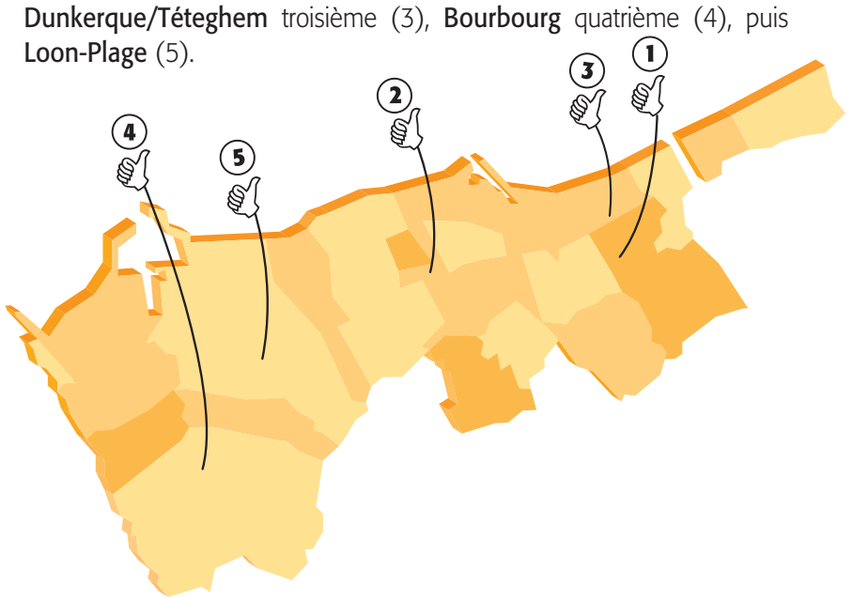

Permanences compostage

Comment faire pour obtenir un composteur ? Le demander en assistant à l'une des permanences organisées dans les communes concernées.
C'est la seule condition obligatoire. Des renseignements et conseils pratiques de base y sont donnés ainsi qu'un guide du compostage.

Les prochaines permanences auront lieu le 21 octobre à Saint-Georges-sur-l'Aa (salle Raymond Verva), les 27 et 29 octobre à la mairie de Craywick, et les mardis et jeudis du 3 au 26 novembre à la mairie de Loon-Plage.
Une conférence publique sur « l'intérêt du compostage individuel » aura lieu le 22 octobre, à 18 h, à la mairie de Loon-Plage.

Le conseil de Durablus

Avec l'automne, la grippe a fait son apparition et avec elle les risques de contagion. Raison de plus pour se débarrasser des mouchoirs en papier et des essuie-tout en les jetant dans le bac marron, d'où ils prendront la direction du CVE pour être transformés en énergie électrique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Direction de l'écologie urbaine
Régie de collecte des ordures ménagères
Rue A. Carrel - 59640 Petite-Synthe

N'oubliez pas !

Les déchets de la Bleue doivent être jétés en vrac, pas en sac.

Un problème ou une question concernant le tri ou la collecte des déchets (ramassage, bacs de collecte, déchèteries) ? Appelez le numéro vert…

Numéro Vert 08 00 22 45 57
APPEL GRATUIT

Les déchèteries

Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30.
Dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h15.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:17 Page 12

L'eau après le lavabo

Au sortir de chez nous, un long voyage commence pour notre eau usée.

Chaque jour, plus de 31 000 m³ d'eau transitent par le réseau d'assainissement communautaire.

Vider un lavabo ou une baignoire, tirer une chasse d'eau… Le geste est tellement banal et quotidien qu'on n'y prête guère attention. Pourtant, c'est sans doute avant lui (pour la distribution) et après lui (pour l'assainissement) que se développe une des machineries les plus sophistiquées qui soit : celle du cycle de l'eau.

Le réseau d'assainissement collecte les eaux rejetées par les habitants mais aussi les eaux de pluie. Il fait l'objet d'une surveillance quotidienne de la part de la collectivité qui le gère ; dans notre cas c'est la Communauté urbaine.

Le réseau qui achemine ces eaux usées ou de pluie court sur plus de 1 000 km dans tout le territoire communautaire, pour les diriger vers l'une des huit stations d'épuration existantes : Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Loon-Plage, Gravelines, Bourbourg, Saint-Georges-sur-l'Aa.

Un soin méticuleux est bien sûr apporté au traitement dans les stations d'épuration, mais ce n'est pas tout. Les nombreux ouvrages et collecteurs demandent autant d'attention. Ainsi le seul rapport d'activité de 2008 fait apparaître que 386 km de collecteurs et 27 150 bouches d'égouts ont été curés durant l'année. 26 km de collecteurs et 2 000 branchements ont été inspectés par caméra-robot vidéo… Autre chiffre éloquent, 2 254 opérations de débouchage ont été menées en 2008, suite à des appels d'usagers. Les opérations de réparation se sont élevées à près de 1,5 millions d'euros.

Tout cela pour renvoyer une eau de qualité, non pas directement à notre robinet mais dans la nature où elle entamera un autre long voyage avant de nous revenir.

Anne-Marie Benoit,
habitante de Fort-Mardyck et présidente de l'association « Aider et connaître »

« Si nous jouissons quotidiennement d'une eau de qualité, c'est au contraire un luxe pour beaucoup qui ont besoin de la solidarité internationale. Notre association, comme d'autres dans l'agglomération, aide à financer des projets hydrauliques, au Mali, en partie grâce à des subventions du SMAERD [(1)]. »

[(1)] Syndicat mixte d'alimentation en eau de la région de Dunkerque

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:17 Page 13

Agglo

> **Un nouveau collecteur, rue Verlomme à Dunkerque.**

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre communautaire, voici les travaux menés actuellement sur le réseau d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération. Donné à titre indicatif, l'échéancier peut être perturbé par les conditions météorologiques et/ou l'organisation technique des opérations.

Coudekerque-Branche : renouvellement du réseau d'eau potable avec reprise des branchements, rue Ledru-Rollin, du 5 octobre au 11 décembre.
Dunkerque : reconstruction du collecteur unitaire, rue Verlomme, du 31 août au 27 novembre ; renouvellement du réseau d'eau potable (2ème phase), rue des Passerelles, du 5 octobre au 13 novembre (coût : 47 800).
Zuydcoote : réfection du réseau d'eaux pluviales, rue de la Résistance, jusqu'au 9 octobre.

Agglo

Opérations de curage

Voici le programme prévisionnel d'entretien préventif des réseaux du mois de septembre. Un planning donné sous réserve que le planning de juillet-août ait été achevé et que les conditions climatiques le permettent.

- Curage de l'ensemble des bouches d'égouts situées à **Coudekerque-Branche et Grande-Synthe** ;
- Curage préventif des collecteurs d'eaux usées à **Gravelines, Loon-Plage, Grande-Synthe, Armbouts-Cappel et Téteghem.**

> **Curage préventif rue Lamartine à Téteghem.**

Le conseil de Durablus

Économiser l'eau chaude, c'est économiser à la fois l'eau et l'énergie nécessaire à son chauffage. Un robinet mitigeur économise 10 % d'eau par rapport à un robinet mélangeur classique. Un robinet thermostatique est certes plus onéreux mais encore plus efficace : jusqu'à 30 % d'économie et un confort d'utilisation supérieur.

INFOS INFOS INFOS

Fin de travaux

Voici les opérations qui viennent de s'achever sur le réseau d'assainissement ou d'eau potable communautaire :

Loon-Plage : reconstruction partielle du collecteur eaux usées/eaux pluviales, rue Pompidou.
Grande-Synthe : reconstruction des branchements eaux usées/eaux pluviales, square des Diabintes et résidence des Mouettes.
Coudekerque-Branche : reconstruction du collecteur unitaire, rue Ledru-Rollin et place des Nations ; renouvellement des branchements d'eau potable, place des Nations.
Dunkerque : renouvellement des branchements d'eau potable, rue Reynaert.

> **Square des Diabintes à Grande-Synthe.**

Chantiers à venir

Différentes interventions seront prochainement menées sur le réseau d'assainissement ou d'eau potable de l'agglo :

Bourbourg : renouvellement du réseau d'eau potable, rue du Guindal, du 12 octobre au 11 décembre.
Saint-Pol-sur-Mer : renouvellement de deux branchements d'eau potable, rue de la République, du 19 au 23 octobre.
Dunkerque : extension du réseau d'eau potable, rue Verlomme, du 2 novembre au 11 décembre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Assainissement
Dératisation, raccordement au tout-à-l'égout...
Régie Assainissement
rue Georges Vancauwenberghe
59140 DUNKERQUE
Tél : 08 00 54 37 54 n° vert gratuit

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:17 Page 14

CTC performant

Un centre technique communautaire plus rationnel et moins énergivore.

Depuis fin août, le tout nouveau centre technique communautaire (CTC) regroupe à Petite-Synthe, sur près de 27 000 m², des services techniques jusqu'alors dispersés sur le territoire de la CUD : notamment ceux du matériel roulant et de la régie d'assainissement.
Un garage, une station service accessible à l'ensemble de la flotte communautaire (et bientôt à celle de la Mairie de Dunkerque, du SIDF et de l'Office de tourisme), une station de lavage, sont voisins d'un bâtiment administratif. Mais c'est aussi et peut-être surtout pour sa performance en matière énergétique que ce nouveau bâtiment communautaire se distingue. Avec une enveloppe monomur de terre cuite, de plus de 40 cm d'épaisseur, au rez-de-chaussée et une ossature bois d'une vingtaine de centimètres à l'étage, la partie dédiée à l'administration est un vrai cocon thermique. Agrémenté de menuiseries mixtes (aluminium et bois) avec vitrage à isolation renforcée et d'une centrale d'air double flux, le bâtiment permet à lui seul de faire baisser de plus de 40 % la consommation énergétique.
Quant aux ateliers, outre l'isolation des parois, leur point fort réside dans le bardage solaire installé sur la grande façade exposée au sud. Ce système ingénieux, constitué d'une tôle métallique noire micro-perforée, joue le rôle d'un capteur solaire. Il permet le préchauffage de l'air extérieur (même en hiver) qui, une fois passé par le circuit de la centrale de traitement d'air, garantit une température de confort de 16°C dans les ateliers. Et une importante économie d'énergie. À quoi s'ajoute un capteur solaire géothermique pour l'eau chaude sanitaire.

La performance du CTC c'est aussi :
- **40 % d'économie d'eau grâce aux équipements de dernière génération installés dans les parties sanitaires.**
- **54 % d'économie d'énergie réalisée par rapport à la réglementation thermique 2005, grâce à la faible consommation en gaz naturel.**

Rébecca Szymczak,
gestionnaire administrative au service matériel

« La performance environnementale c'est aussi le confort phonique. Et quand on travaille comme moi dans un bureau voisin direct du garage – réputé bruyant – on apprécie la qualité de l'isolation. »

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:17 Page 15

Agglo

Comment faire en 10 ans ?

Les 11èmes Assises de l'énergie et du climat des collectivités territoriales auront lieu à Dunkerque, au Kursaal, du 26 au 28 janvier 2010. Un rendez-vous tout désigné pour s'inscrire dans le programme des manifestations de « Dunkerque 2010, carrefour du développement durable » (voir en page 20). Les Assises traiteront cette année du sujet désormais incontournable : **énergie et climat, les territoires en route vers les objectifs de 2020… Comment faire en 10 ans ?** Un défi d'autant plus grand que notre mode de vie et l'organisation de nos territoires ont été basés sur la dépendance à l'énergie facile, signale le comité d'élaboration de ces Assises. Lequel rassemble collectivités, partenaires financiers et associations de professionnels.

Autre fait notable, ce rendez-vous (le premier après le sommet de Copenhague) sera aussi ouvert aux scolaires et au grand public. En particulier avec la projection du film de Gaël Derive, « L'odyssée du climat » (trois séances suivies d'un débat), le 27 janvier.

Plus sur www.assises-energie.net

Agglo

Trois ans de Réflexénergie

Réflexénergie®
Dunkerque Grand Littoral

En langage techno c'est une OPATB, une « opération d'amélioration thermique des bâtiments ». On a préféré en parler comme du « Réflexénergie ». Et c'est ainsi qu'elle a eu tôt fait d'entrer dans les mœurs, sitôt son lancement en septembre 2006. Durant ces trois ans, ce sont plus de 4 000 personnes qui ont été accueillies par les conseillers énergie de la CUD ; 76 entreprises et artisans qui sont devenus partenaires de la CUD ; **740 000 euros d'aides qui ont été engagés et plus de cinq millions de kWh d'énergie qui ont été économisés. Pour quelque 1 200 tonnes de CO2 évitées, c'est bien là l'essentiel**.

Si cette première programmation triennale est maintenant achevée, l'opération Réflexénergie n'est pas morte pour autant. Les élus se prononceront lors du prochain conseil communautaire, le 22 octobre, sur le budget et les nouvelles aides qui seront proposées, en lien avec l'éco-prêt à taux zéro de l'État. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Réflexénergie près de chez vous

Les conseillers énergie vous accueillent à la Communauté urbaine de Dunkerque du lundi au vendredi sur rendez-vous.
Des permanences ont également lieu à :
- **Castorama** les mardis 6 et 20 octobre de 10h à 18h
- **Leroy-Merlin** le lundi 19 octobre de 10h à 18h
- **Au salon de l'Habitat facile et durable** du 2 au 4 octobre
- **Au forum Logement du CCAS de Bourbourg** le 15 octobre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Numéro Vert 0800 283 675
APPEL GRATUIT

Facile à retenir, avec lettres du clavier cela donne 0 800 CUD NRJ

Réflexénergie en chiffres

De janvier à mi-septembre 209, l'opération Réflexénergie, c'est :
- **942** personnes qui ont rencontré les conseillers énergie
- **431** dossiers d'aide acceptés : 56 pour l'isolation, 25 pour le solaire et 350 pour la chaudière à condensation
- **339** aides financières versées : 26 pour l'isolation, 15 pour le solaire et 298 pour la chaudière
- Plus de **1 600 m²** d'isolation et **88 m²** de capteurs solaires posés et financés par la Communauté urbaine

Plus de 2 1 1 2 0 0 0 kWh annuels d'énergie seront donc économisés et le rejet annuel de 495 tonnes de CO2 évité.

Effacement des réseaux électriques

Les câbles aériens continuent de disparaître du paysage de nos rues. Des chantiers d'effacement de réseau basse tension vont démarrer ou sont en cours :
- rue Reynaert et rue Zamenhof à **Dunkerque** (jusqu'au 23 octobre),
- place des Nations à **Coudekerque-Branche** (jusqu'au 11 décembre).

Audit énergétique

Prolongation : vous avez jusqu'au 15 octobre, au lieu du 15 septembre, pour retourner à la CUD le questionnaire pour bénéficier d'un audit environnemental et énergétique de votre logement (voir notre édition de septembre).

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:17 Page 16

Chambre d'hôtes, mode d'emploi

L'accueil à titre onéreux dans des chambres meublées chez l'habitant est limité à un maximum de cinq chambres, pour une capacité d'accueil de quinze personnes. Il donne lieu à la fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner.
Les chambres se situent dans une résidence principale ou secondaire mais, en tout état de cause, l'accueil doit être assuré physiquement par l'habitant.
La chambre d'hôtes doit donner accès à une salle d'eau et à un WC, et être conforme aux réglementations en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité et de salubrité. Sa location est assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison.
Toute personne souhaitant commencer à exercer cette activité doit procéder à la déclaration en mairie avant l'ouverture à la location. La déclaration précise l'identité du déclarant, l'identification du domicile, le nombre de chambres mises en location, le nombre maximal de personnes susceptibles d'être accueillies et la ou les périodes prévisionnelles de location.
(Articles L.324-3 à L.324-5 et D.324-13 à D.324-15 du code du tourisme)

Renseignements

Aides départementales aux chambres d'hôtes durables.
Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels – Service Tourisme
(03 59 73 58 14)
www.cg59.fr/hebergement-touristique-durable
Gîtes de France du Nord.
359 avenue du Président Hoover –
BP 1210 – 59013 Lille Cedex
(03 20 14 90 00)
www.gites-de-france-nord.fr
Clévacances Nord.
6 rue Gauthier de Châtillon -
BP 1232 - 59013 Lille Cedex
(03 20 57 59 59) www.cdt-nord.fr
Communauté urbaine de Dunkerque.
Service Tourisme et Urbanisme commercial (03 28 24 54 32).
Opération RéflexEnergie (0800 283 675)
www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Tourisme

Les chambres d'hôtes

Confort, authenticité, qualité de l'accueil chez l'habitant, politique tarifaire ? Quelle que soit la raison, les chambres d'hôtes sont devenues un hébergement touristique parmi les plus prisés des français et des étrangers, pour leurs vacances ou à l'occasion de déplacements professionnels.
Et de plus en plus nombreux sont ceux qui profitent de cet engouement pour créer leur chambre d'hôtes. Ils possèdent un appartement, une maison particulière avec une ou plusieurs chambres inoccupées, c'est l'occasion de partager de bons moments avec les hôtes, de leur faire découvrir notre région, tout en constituant un revenu complémentaire.
Il est vrai que le littoral ne manque pas d'arguments. Avec ses stations balnéaires, ses équipements touristiques et de loisirs (golf de 27 trous, Kursaal, Palais de l'Univers et des Sciences, ports de plaisance, Musée portuaire, lieux d'art contemporain, beffrois classés au patrimoine mondial de l'humanité), ses événements à forte notoriété (Carnaval, 4 Jours de Dunkerque, Tour de France à la Voile) et bien sûr ses espaces naturels préservés (15 km de plage, 700 ha de dunes …).
Par ailleurs, la perspective de la 6ème Conférence européenne des villes durables, à Dunkerque en mai 2010, des Jeux Olympiques de 2012 à Londres, le développement du tourisme d'affaires et l'organisation de nombreuses manifestations, font émerger de nouveaux besoins en hébergement touristique.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 17

Beaucoup franchissent le pas

L'ouverture d'une chambre d'hôtes nécessite une déclaration en mairie. Le propriétaire peut choisir d'adhérer à un label (Clévacances, Gîtes de France…) et de bénéficier des avantages liés : conseil, reconnaissance du client, centrale de réservation, supports de promotion.
Outre l'accompagnement de ces labels, des aides financières existent pour accompagner les porteurs de projet. Celles du Conseil général, par exemple, en matière d'études et de travaux, pour des projets de chambres d'hôtes qui prennent en compte les principes du développement durable.
La CUD propose dans le cadre de l'opération Réflexénergie des aides financières pour les travaux d'isolation de toiture, la pose de panneaux solaires thermiques, l'installation de chaudière à condensation.

Régine Behague

g rante de la villa Blanc Marine
Bourbourg

« On a acheté notre maison actuelle en septembre 2006 spécialement pour y faire des chambres d'hôtes. La même année j'ai passé mon CAP cuisine pour pouvoir également être table d'hôtes et préparer des plats locaux. Après quelques travaux dans la maison, l'aménagement d'une troisième chambre et la rénovation du jardin, on se lançait dans l'aventure dès le mois d'octobre. Ça va faire trois ans et je n'ai aucun regret. Par contre c'est un vrai travail, pour lequel il faut aimer avoir des étrangers dans sa maison, être patient et aimer le contact avec les gens. Mais c'est tout l'intérêt des chambres d'hôtes : rencontrer des gens de tous horizons qui viennent pour de multiples raisons, pour un mariage, pour visiter la région ou rendre visite à des amis. En général j'essaie de passer du temps avec mes invités, de leur donner des informations sur ce qui se passe dans la région pendant leur séjour. C'est un vrai travail mais c'est sympathique. »

Pascal Houset

g rant de Mistrigri et Cie
Bray-Dunes

« Ce qui m'a poussé à me lancer dans les chambres d'hôtes c'est que j'ai toujours aimé recevoir et faire la cuisine. Puis un jour les enfants sont partis, on s'est retrouvé avec des chambres libres, et avec leur accord on a fait des aménagements en prévision de recevoir des hôtes payants. Mais pour moi être chambre d'hôte c'est plus que de l'hébergement : il faut avoir le sens de l'accueil, être ambassadeur de sa région aussi… C'est quelque chose d'extrêmement convivial. D'abord il faut accepter que les autres vivent chez soi, et ensuite faire en sorte qu'ils s'y sentent bien pour qu'ils aient envie de revenir ou de ne plus partir. Mais ces gens qui viennent en chambres d'hôtes recherchent cette qualité d'accueil qu'offrait l'ancienne hôtellerie, celle où le client se sentait privilégié. En fin de compte, il faut être à leur disposition sans être à leur service. C'est une relation donnant-donnant, mais c'est très plaisant. »

Le tourisme
Une stratégie de développement

Pour la CUD, le tourisme c'est bien sûr la création et la gestion d'équipements spécifiques : **le parc zoologique, le Palais de l'univers et des sciences, le golf**. Mais c'est aussi la mise en œuvre d'une stratégie de développement, en partenariat avec les acteurs touristiques locaux.

- Ainsi, en 2008, des rencontres ont eu lieu avec des prestataires volontaires (hôteliers, restaurateurs, équipements et activités de loisirs) pour leur présenter les politiques territoriales menées par la CUD (Réflexénergie, Charte déchets) et ses partenaires (Formation CCI, Label Tourisme et Handicaps).
- Un plan de formation à l'accueil de clientèles touristiques a été mis en place avec la Chambre de commerce et d'industrie.
- Dans le cadre de la commission intercommunale d'accessibilité, un programme d'actions a été élaboré pour 2009 à destination des hôteliers, restaurateurs, commerçants et équipements touristiques…
- La stratégie E-marketing a été établie et suivie du lancement (commun aux offices de tourisme de Dunkerque, Gravelines, du SIDF et de la CUD) d'un marché pour la réalisation d'une plate-forme E-marketing.
- En lien avec les acteurs touristiques et le Port, la CUD a piloté l'étude pour la définition d'une signalétique et d'une communication touristique à proximité du terminal ferry à Loon-Plage. Enfin, avec ses partenaires belges et anglais, elle s'est engagée dans l'élaboration de deux programmes Interreg : un pour la « Valorisation touristique du littoral transfrontalier » et un pour la «Valorisation du patrimoine maritime ».

Tourisme & développement durable

La Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative tient son congrès **les 8, 9 et 10 octobre au Kursaal à Dunkerque**. Élus et techniciens y échangent sur le thème « économie touristique et développement durable ». Sujet d'importance pour un secteur qui, avec 82 millions de touristes par an, fait de la France la première destination. Et pèse 6,2 % du PIB, soit plus que l'automobile et l'agriculture réunies.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 18

En application de la loi relative à la démocratie de proximité et conformément à la délibération par le conseil communautaire du 27 mars 2003, l'équivalent de deux pages du *Mag'* est consacré à l'expression des élus. La répartition de l'espace se fait à la proportionnelle des différents groupes (tels définis par le règlement intérieur) au sein du conseil de communauté. Avec un minimum de 1/80e réservé aux conseillers individuels n'appartenant pas à un groupe politique.

L'Écologie - Les verts

http://nordlittoral.lesverts.fr/
27, rue du Maréchal French
59140 Dunkerque - 03 28 26 59 78

Une taxe carbone au rabais en débat

La crise démontre, une fois de plus, que notre mode de développement a atteint ses limites. Le toujours plus, de production, de consommation, de profit, produit de plus en plus d'inégalités, des effets irréversibles sur la planète, et ne bénéficie finalement qu'à quelques uns. La raréfaction des ressources fossiles va inéluctablement entraîner une augmentation de leurs prix dans les années à venir. Il est alors impératif de prendre les mesures - les plus fortes, les plus justes - qui anticipent cette hausse et qui puissent limiter les injustices économiques quant à l'accès à toutes et à tous aux dernières gouttes de pétrole, et cela pour les besoins fondamentaux : santé, logement, éducation, transport.

La fiscalité écologique - et la France est un des pays européens le moins bien doté dans ce domaine - doit permettre de développer un cercle vertueux : décourager l'usages des ressources non renouvelables et polluantes et encourager les comportements responsables non générateurs de pollutions, consommant moins de carbone et créant des emplois. La conversion écologique de la société est créatrice d'EMPLOIS ! **Sept "emplois verts" peuvent être créés pour un emploi "polluant" détruit.** Si nous soutenons la création de cette contribution climat énergie, nous ne pouvons qu'affirmer notre déception après l'annonce du Président Sarkozy.

• pour son prix, insuffisant, de 17 euros la tonne de CO2,

• pour le flou sur la progressivité de cette taxe,

• pour l'exonération de l'électricité qui va intensifier le recours au chauffage électrique. Une aberration écologique puisque cela conduit à construire des centrales électriques fonctionnant au gaz et au charbon pour répondre aux pointes de la demande électrique, avec un bilan carbone désastreux. Et un risque social pour ceux qui doivent payer les lourdes factures d'électricité que cela implique.

• en ne retenant que des critères géographiques ou de taille de la famille, la redistribution du produit de la taxe aux ménages ne tient pas compte des différences de revenu.

Union pour le littoral

12, place du Palais de Justice
59140 Dunkerque

Notre avenir en question

Le projet communautaire a été présenté ce lundi aux élus. Louable initiative.

L'avenir de notre territoire pour les 5 ans à venir a été évoqué et, bien entendu, on nous promet une vie meilleure…

Le balayage est complet, rien n'a été oublié. Mais les « innovations » promises sont-elles à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre du « produit de la réflexion des élus » ?

On ne parle, par exemple, que de développement industriel. Quand on pose la question des emplois tertiaires au président ? il répond que la CUD, Entreprendre ensemble ainsi que les structures satellites, subventionnées par l'argent public, sont, elles, créatrices d'emplois tertiaires ! c'est trop facile !

Quant à l'avenir du port , on en parle un peu mais il est urgent de s'en préoccuper car le schéma du nouveau paysage fluvial avec le creusement du canal Seine-Nord démontre, que le trafic ira en majorité vers les ports belgo-néerlandais mais très peu à Dunkerque.

Union pour le Littoral Dunkerquois
J.Gabant, D.Thienpoent, E.Kempe,
R.Marteel.

Élus communistes et républicains

67, rue de l'Amiral Ronarch
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 33 22
particom@free.fr

La taxe carbone est un mensonge peint en vert

Le gouvernement SARKOZY lèvera une taxe carbone qui serait soit disant redistribuée aux plus pauvres. La vignette auto en est un triste exemple. Alors qu'il faudrait développer la recherche en direction d'une agriculture respectueuse de l'environnement, et une autre gestion des déchets. Mettre des moyens pour imposer aux entreprises polluantes des normes contraignantes en matière environnementale. Cette taxe carbone coûtera 300 par an de plus par famille pour le seul chauffage, huit centimes d'augmentation sur le litre de gasoil, 15 % d'augmentation sur la facture de gaz ! Il aurait mieux valu mobiliser des moyens humains et financiers. Pour rééquilibrer les moyens de transports en développant le ferroutage (Tramway), réaliser une étude de faisabilité sur la gratuité des transports publics tel que les Elus Communistes et Républicains l'ont proposé en conseil communautaire de la CUD ! Hors à ce jour, aucune information laisse penser que nous verront une écologie politique pour les transports en commun dans le dunkerquois.

Philippe Eymery

10, rue Jean Bart
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 65 08 70
defidunkerquois@gmail.com

Se taire, c'est être complice

Depuis des années, la CUD dilapide l'argent du contribuable à Gaza en finançant des projets régulièrement détruits par les Israéliens. Et se tait.

Voici maintenant que le Hamas impose aux femmes la tenue islamique pendant que sont attaqués les quelques édifices chrétiens. La CUD et son président se taisent toujours.

Pierre Yana

Conseiller MoDem
Tél. 06 10 26 26 05
www. pierre-yana.fr

Un débat indispensable

Une grande réforme des collectivités territoriales se prépare au Parlement. Elle vise à regrouper les collectivités territoriales et pourrait, par exemple, faire de la communauté urbaine une seule et même ville. Quand ce débat aura-t-il lieu à Dunkerque, pour préparer notre avenir, ensemble, démocratiquement ? C'est urgent !!!

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 19

20, avenue de la Libération
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 35 70

Groupe républicain d'intérêts communautaires

Le gouvernement encore et toujours à contresens

Nicolas Sarkozy et son gouvernement roulent encore et toujours à contresens. Les mesures antisociales, injustes, brutales s'accumulent sans que cela paraissent émouvoir les godillots de la majorité, au garde à vous devant l'hôte de l'Elysée, muets quand on leur demandent de se taire, déchaînés et hurlant à tout-va (souvent des bétises) quand on leur intime l'ordre de défendre « la voix sacreé », celle de leur maître. Nous pourrions faire une liste à la Prévert de toutes les injustices gouvernementales, mais la place nous manquerait. Nous n'en citerons que trois.

La taxe Carbone : profondément injuste

Le gouvernement, avec la taxe Carbone, vient de créer un nouvel impôt. Les gens de gauche par philosophie et conviction sont favorables à l'impôt dès lors qu'il est utile et juste. Or, cette taxe n'aura pas les effets écologiques attendus et elle est injuste socialement.

Les gros pollueurs, c'est-à-dire les entreprises soumises aux quotas d'émission de CO2 sont exclues du paiement de la taxe. De même que la consommation d'électricité. On dit aux Français, continuez à laisser allumé derrière vous, ne changez pas de comportement, c'est indolore. Pourtant, nous savons qu'en période de pic de consommation d'électricité, on fait appel aux centrales thermiques fortement polluantes.

Encouragés à diminuer leur consommation d'énergie fossile, les Français pourront-ils se tourner vers des modes de transports alternatifs ? A observer la politique du gouvernement et de l'Etat en matière de transport collectif on peut en douter ? En 2005, l'Etat a décentralisé les transports vers les régions sans compensation financière. En île de France où les enjeux en matière de transport public sont immenses, la région a proposé un plan de mobilisation pour lequel elle investit 12 milliards d'euros, l'Etat est invité en partenaire à ce programme à hauteur de 6 milliards d'euros. Il n'a toujours pas donné le moindre signe de réponse.

Enfin quand on voit qu'aujourd'hui ce sont les régions qui financent les lignes de TGV en compensation du désengagement de l'Etat, on mesure l'absence de volonté politique de faire émerger des alternatives aux transports individuels polluants.

Nicolas Sarkozy a menti. Il avait promis que la totalité du produit de cette taxe irait compenser les dépenses des ménages. En réalité seul le produit de la taxe prélevée sur les ménages leur reviendra tandis que le produit de la taxe prélevée sur les entreprises n'a pas encore de destination connue.

Enfin cette taxe est injuste car les plus vulnérables payeront plus que les riches. Le chèque vert ou le crédit sera versé de la même manière au Rmiste comme aux contribuables profitant du bouclier fiscal : 112 euros par an et par foyer.

Prenons deux exemples simples :

Pour une famille de deux enfants habitant un appartement chauffé électriquement en centre ville et ayant accès aux transports en commun pour aller au travail, ce sera tout bénéfice c'est-à-dire un plus 112 euros.

Pour une famille de « banlieue » de deux personnes habitant une maison chauffée au fioul et dont la femme travaille à 15 km du domicile et le mari à 25 km du domicile sans solution de transport collectif (c'est le cas de centaines de milliers de familles), le solde négatif net minimum sera de 100 euros. Pour la même famille en milieu rural ce sera moins 70 euros minimum à l'année.

La « jungle » est fermée. Et maintenant ?

De nombreux Français ont exprimé leur indignation face à la brutalité du démantèlement de la « jungle » de Calais. D'autant plus que cette opération médiatique ne règle rien sur le long terme.

La fermeture de Sangatte en 2002 a entraîné la multiplication de « jungles » sur tout le littoral. L'opération de « fermeture » de celle de Calais ne mettra pas fin à cette situation, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Cette opération ne résout aucun des problèmes d'immigration clandestine et n'apporte aucune solution aux problématiques de ces exilés, qui, pour la grande majorité, relèvent du droit d'asile.

Au contraire, ce tapage médiatique aura deux conséquences : les filières clandestines et autres passeurs, qu'Eric Besson prétendait vouloir toucher, sont aujourd'hui à l'abri et les réfugiés sont renvoyés à une clandestinité encore plus grande. Alors que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et le Commissaire Européen aux Droits de l'Homme ont appelé l'Europe à prendre ses responsabilités dans l'accueil et l'asile des réfugiés, la seule solution proposée par Eric Besson à l'Union Européenne est un renforcement de l'agence Frontex qui n'a pour but que de maintenir les demandeurs d'asile aux portes de l'Europe. Il faut trouver des solutions à l'intérieur de l'Union sur la base de la solidarité entre les pays membres.

Il faut dénoncer les méthodes inhumaines et exiger des garanties sur les conditions d'hébergement, l'accès au droit d'asile des exilés et l'accompagnement des mineurs isolés qui composent près de la moitié des réfugiés placés en centres de rétention.

Fiscalisation des indemnités des accidentés du travail : encore une injustice

La proposition de Jean-François Copé et du gouvernement de fiscaliser, c'est-à-dire d'imposer comme un revenu normal, les indemnités des accidentés du travail est absolument scandaleuse.

Pour récupérer 150 millions d'euros pour le budget de l'Etat, les salariés victimes d'accidents du travail vont voir leur indemnité encore réduite, alors qu'elle est déjà égale à 80 % de leur salaire. Dans le même temps, à cause de la réforme de l'impôt sur le revenu, du bouclier fiscal et de la baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune, les plus riches ont vu leurs impôts réduits depuis 2002 de plus de… 20 milliards d'euros. Encore une fois, le gouvernement est pris en flagrant délit d'injustice fiscale.

Cette mesure est d'autant plus aberrante que les conditions de travail se dégradent dans notre pays. Le gouvernement croit-il qu'il diminuera le nombre d'accidents au travail en taxant les accidentés ? Cela n'a aucun sens.

Il ferait mieux d'agir en faveur des accidentés du travail, de renforcer les moyens de prévention des accidents, de mieux associer les syndicats aux décisions dans l'entreprise. Il convient aussi de sanctionner les employeurs qui sont les premiers responsables de la dégradation de cette situation.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 20

Agglo

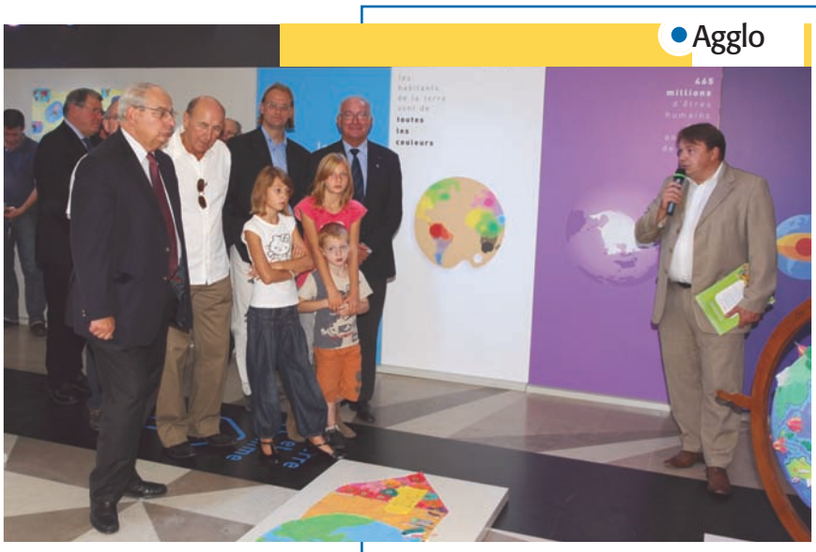

> **Le 19 septembre, lors de la découverte de l'exposition « Joli Monde. »**

L'engagement des collectivités

« J'apprécie beaucoup les grandes déclarations des chefs d'États à l'échelon mondial, de même qu'au niveau européen, mais je sais aussi que si les collectivités territoriales ne sont pas les premières engagées, il n'y aura jamais de résultats. » Michel Delebarre le dit et le redit, l'engagement local est le niveau vraiment pertinent, en tout cas celui qui reste incontournable, seul garant de la réussite des résolutions prises en faveur du développement durable.

Le samedi 19 septembre, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Joli monde », à l'Hôtel communautaire, il a répété cette certitude. Fort de l'exemple de la Communauté urbaine dont il ne s'est pas fait faute d'énumérer les réalisations en matière de développement durable. Une inauguration qui a donné le coup d'envoi de « **Dunkerque 2010, carrefour du développement durable** » (lire ci-dessous).

Ce faisant, le président de la CUD a également présenté les deux ouvrages qui viennent d'être publiés à l'usage des partenaires éducatifs : **le guide des ressources et espaces pédagogiques, et le deuxième numéro du « carnet découverte »**. Un opus cette fois consacré aux « espaces et espèces naturels », après un numéro 1 consacré à l'eau, qui a joui d'un franc succès.

Europe

Carrefour du développement durable

La CUD accueillera la 6ème Conférence européenne des villes durables. Mais ce carrefour d'échanges ne se limitera pas aux seules journées du 19 au 21 mai 2010, au Kursaal.

L'exposition « Joli Monde », dans le hall d'honneur de la Communauté urbaine donne le coup d'envoi de la série de rendez-vous organisés dans le cadre de Dunkerque 2010, carrefour du développement durable. Un programme dont le point d'orgue sera la 6ème conférence proprement dite, en mai prochain, dont la CUD est fière d'être terre d'accueil car c'est la première fois que la rencontre des villes durables européennes a lieu en France.

Michel Delebarre a d'ailleurs souhaité ouvrir la conférence au grand public. Une spécificité dunkerquoise qui va permettre à la population d'y prendre part par le biais d'une série d'itinéraires découvertes et d'un cheminement scénographié dans les allées d'un Kursaal transformé en ville durable pour l'occasion.

1 500 congressistes européens devraient s'y donner rendez-vous, avec lesquels nous allons pouvoir nous interroger sur ce que peut être une ville durable en Europe et sur ce qu'est une ville industrialo-portuaire durable.

Née à la suite d'un rapport d'experts européens sur l'état des villes en Europe, la 1ère Conférence européenne s'est tenue à Aalborg en 1994. Visant à questionner nos modes de vie et ainsi définir ce qu'est une « **ville durable** », ce rendez-vous a débouché sur la constitution d'une Charte fondatrice (qu'on appelle la Charte d'Aalborg) à l'attention des villes signataires. Objectif : demander aux collectivités de prendre globalement leurs responsabilités et d'agir sur des questions comme l'énergie, le transport, la biodiversité ou encore la gouvernance locale. Dunkerque est signataire de la charte d'Aalborg depuis 1996. Cette signature l'engage à mettre en place un plan local d'actions (Agenda 21 local) à long terme impliquant tous les partenaires de la ville, y compris les citoyens.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 21

Villes durables

www.dunkerque2010.org

Pour en savoir plus sur la 6ème Conférence européenne des villes durables et sur les manifestations qui d'ici là s'inscriront dans le contexte de ce rendez-vous, on peut maintenant se connecter au www.dunkerque2010.org, le site Internet de la Conférence (soit directement soit via le lien actif sur le site de la CUD). On y trouve, en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol) le calendrier, les heures et lieux des différentes interventions, les thèmes des conférences, ainsi qu'une présentation du territoire de la Communauté urbaine et de son action en matière de développement durable. Une plate-forme d'échanges réservée aux participants permettra aussi d'entrer en contact avec les principales personnalités intervenantes. Et, entre autres renseignements pratiques, on pourra à terme s'inscrire en ligne pour participer à la Conférence… Tout en calculant le bilan carbone de son déplacement. Plate-forme de covoiturage à l'appui.

Aalborg 1994
Lisbonne 1996
Hanovre 2000
Aalborg 2004
Séville 2007

Dunkerque 2010

6ème Conférence Européenne des Villes Durables
Créer des villes durables: le défi des autorités locales
19 - 21 Mai 2010, Dunkerque, France

> La conférence dressera un bilan du travail accompli depuis 16 ans et examinera comment le développement durable peut aider les autorités locales à relever les défis économiques, financiers, climatiques et sociaux actuels.

ECHOS . . . ECHOS . .

Conseil de développement
Suivi et évaluation

Le Conseil de développement durable de l'agglomération dunkerquoise a créé, le 9 juin, à l'aube de son troisième mandat, son comité de suivi et d'évaluation (CSE). Le rôle de ce comité est d'améliorer le fonctionnement du Conseil de développement en se penchant sur son fonctionnement, ses pratiques, et en évaluant l'impact de ses avis et contributions sur les politiques publiques.
Le comité de suivi et d'évaluation définit les modalités de son auto-évaluation et rencontre régulièrement le ou les élus chargés des thématiques qui auront été abordées pour assurer le suivi des avis et contributions du Conseil de développement durable. Il transmet ensuite ses travaux au bureau qui prend les mesures et décisions utiles à l'amélioration du fonctionnement du Conseil de développement.
Le CSE est composé du président du Conseil de développement, Jacques Dussart, d'un rapporteur, des quatre présidents ou vice-présidents de commissions (Gérard Blanc, Jean-Pierre René, Yves Pannequin, Yves Leprêtre) et de deux membres de chaque commission (Thierry Dhainaut, Jean-Pierre Vanhille, Bernard Paccou, Patrick Warembourg, Annick Janssens, Jean-Marie Gueuret, Jean Sename).

Deux nouveaux membres

Ils viennent de rejoindre les rangs du Conseil de développement durable : Philippe Fourmestraux en remplacement de Didier Bykoff (commission « qualité de la vie et vie associative »), et Jean-Charles Le Gall, remplaçant de Yves Revel (commission emploi et développement économique).

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 22

Agglo

Forum Facil 2009

Le 10ème Forum annuel de l'innovation et de la création du littoral (FACIL) se déroulera les 21 et 22 janvier au Centre de l'entrepreneuriat de l'Université du Littoral (ULCO), sous le signe du territoire. Il tentera de répondre à la question : « qu'est-ce qu'une ville « entrepreneuriale » (qui favorise l'esprit d'entreprise) ? » FACIL 10 est organisé en partenariat entre L'ULCO et la Communauté urbaine de Dunkerque avec le parrainage de l'Académie de l'Entrepreneuriat, de l'OPPE et de la Maison de l'Entrepreneuriat Nord-Pas-de-Calais. « L'idée est de mélanger les pratiques, c'est-à-dire de recueillir les témoignages des lieux où fleurit l'esprit d'entreprise, d'observer des expériences concrètes et d'en tirer des enseignements sur les bonnes méthodes, le tout dans une atmosphère plus internationale que d'habitude », résume Gérard Dokou, chargé de développer le Centre d'entrepreneuriat de l'ULCO. A la fin de cette année, ce dernier aura sa maison, auprès de l'ISCID, dans l'entrepôt des Tabacs en cours de transformation. Le tout entre dans une action concertée de longue haleine, organisée par une convention entre la CUD et l'ULCO. Objectif : encourager les jeunes diplômés à aider les entreprises à innover, à créer eux-mêmes, ou à reprendre des entreprises.

> L'entrepôt des Tabacs en cours de rénovation.

Agglo

Flandre Initiative a 25 ans

Ce mois d'octobre, l'association Flandre Initiative fête ses 25 ans. 25 ans au service des créateurs de petites entreprises et des repreneurs d'entreprises qui risquent de disparaître sans eux. L'idée est venue à la suite des pertes d'emplois massives dans la grande industrie des années 80. Il fallait se prendre en main localement.

Flandre Initiative permet au créateur (souvent d'ailleurs une créatrice) de boucler son plan de financement. L'association accorde des prêts sans intérêt ni garantie, des subventions, des avances remboursables à taux zéro. Mais surtout, elle apporte une forte réduction de risque au prêteur principal. D'une part par l'effet de levier qu'apportent des fonds supplémentaires. D'autre part par le sérieux du traitement de dossier, regardé par le directeur de Flandre Initiative, Gérard Drapie, et son équipe, par un comité technique, puis par un conseil d'administration, toujours composés de professionnels expérimentés de différents métiers (notaires, experts-comptables, avocats, banquiers…). Chaque année, Flandre Initiative accorde 250 prêts d'honneur, de 10 000 euros en moyenne. Près de 3 000 entreprises pour 7 000 emplois en ont déjà bénéficié. 95 % des sommes prêtées, 27 millions d'euros en 25 ans, sont remboursés. Ce qui finance aux deux tiers les prêts suivants. La CUD apporte 80 % du complément.

> Ingrid Pirrone et Ludivine Cys, 21 ans, ont bénéficié de l'aide de Flandre Initiative pour démarrer leur enseigne de fleuriste.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 23

Agglo

Eurofret rafraîchie et inaugurée

Le 25 septembre, la zone d'activités logistiques Eurofret, à Craywick, située auprès de l'accès au port ouest depuis l'A16, a été inaugurée. Eurofret a 20 ans environ, mais parking et voirie étaient dégradés. La CCI de Dunkerque y a investi 5 millions d'euros avec le concours de la CUD, de la Région et de l'Union Européenne. La voirie a été rétrocédée à la CUD. Jean Deweerdt, l'un des pères de cet espace, a reçu l'hommage d'une rue à son nom.

Port

Le port de Shanghai à Dunkerque

Une délégation du port de Shanghai, le premier port du monde, emmenée par son directeur de la recherche et de la stratégie Zhang Lin, a visité le port de Dunkerque et s'est rendue à la Communauté urbaine le 11 septembre. L'autorité portuaire de Shanghai est aussi chargée de dossiers urbains comme la mobilité et le contact ville-port. Le projet Neptune a vivement intéressé la délégation.

> **La délégation reçue à l'Hôtel communautaire.**

Hugo Norbert,
gérant créateur
de la Sarl Hugo Menuiserie,
aidé par Flandre Initiative

« Des professionnels expérimentés qui vous écoutent et approuvent votre dossier, cela rassure. Et ça aide ! »

ECHOS . . . ECHOS .

Financement solidaire

Le 23 septembre, à la Maison du développement économique, l'entreprise BCMR a reçu officiellement un financement solidaire de 25 000 euros par les clubs cigales de Dunkerque et Calais, ainsi qu' Autonomie et Solidarité. Cette somme est le produit de l'épargne de particuliers qui souhaitent soutenir la création d'activités dans la région. BCMR est un salon de coiffure qui va créer 5 emplois à Grande-Synthe. Cigales (clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) et Autonomie & Solidarité (société de capital-risque solidaire) sont des structures du pôle Finance solidaire dont le développement est soutenu par la Communauté urbaine de Dunkerque.

L'ULCO change de logo

L'Université du Littoral Côte d'Opale a un nouveau logo, première manifestation d'une « réflexion sur son identité et sa présence sur le territoire ». Université jeune, sans histoire séculaire, l'ULCO entend développer « une communication institutionnelle forte, avec des supports adaptés ». Le logo veut faire simple, avec une couleur et une vague qui ne laissent pas de doute sur sa présence littorale.

Bruno Béthouart, administrateur provisoire

A la suite de la démission, pour raisons personnelles, d'Edward Anthony, président de l'Université du Littoral Côte d'Opale, le recteur de l'Académie de Lille – Chancelier des universités, a nommé Bruno Béthouart, administrateur provisoire de l'ULCO.

Les partenaires de l'économie et de l'insertion rassemblés à la Maison de l'emploi

Maison de l'emploi
66, rue des Chantiers de France
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 22 64 00 - Fax 03 28 22 64 09
E-mail : mde@nordnet.fr

Dunkerque Promotion
Tél. 03 28 22 64 40 - Fax 03 28 22 64 41
E-mail : dkpromotion@dunkerquepromotion.org
Site Internet : www.dunkerquepromotion.org

Flandre Initiative
Tél. 03 28 22 64 88 - Fax 03 28 22 64 68
E-mail : flandre.initiative@wanadoo.fr

Flandre Création
Tél. 03 28 22 64 20 - Fax 03 28 26 17 79
E-mail : flandrecreation@wanadoo.fr

Entreprendre Ensemble
Tél. 03 28 22 64 26 - Fax 03 28 22 64 32
E-mail : plie@netinfo.fr

Mission locale d'agglomération
Tél. 03 28 22 64 90 - Fax 03 28 22 64 85
E-mail : mission.locale@entreprendre-ensemble.asso.fr

Chambre des métiers du Nord
Tél. 03 28 22 64 03 - Fax 03 28 22 64 04

DDTEFP
(Direction départementale du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle)
Tél. 03 28 22 64 10 - Fax 03 28 22 64 74

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 24

Agglo

Du Baby-zoo au parc zoologique

> **Le 26 septembre, jour d'inauguration du bâtiment pédagogique.**

Une exposition, à voir jusqu'au 30 novembre, retrace par des photos, témoignages, plans, etc, l'histoire du parc zoologique qui fête cette année ses 50 ans. Depuis le « baby-zoo » fondé en juin 1959 par Jean Deconinck, alors maire de Fort-Mardyck, jusqu'au parc devenu communautaire en 1998 et qui se consacre à la présentation et la préservation de la faune européenne. Aujourd'hui, sa situation et sa taille en font un véritable atout pour le développement d'activités d'observation et d'interactivité avec le public. Un équipement qui d'ailleurs figure au guide des ressources et espaces pédagogiques (voir ci-dessous) et qui vient d'accroître sa capacité d'accueil en inaugurant, le 26 septembre, son nouveau bâtiment pédagogique. Destiné à accueillir les scolaires, centres de loisirs, etc, il permettra aux animateurs du parc d'organiser des travaux pratiques, des ateliers…

Avec plus de 37 000 visiteurs accueillis en juin, juillet et août, le parc zoologique a connu une fréquentation record cet été. Venant de toute la région et de Belgique, les visiteurs ont pu observer les toutes dernières naissances (chouettes, hérons bihoreaux, écureuils...) mais aussi les 40 espèces présentes au parc.

Agglo

Ressources et espaces pédagogiques

La CUD publie un guide pratique de ses partenariats éducatifs.

« Au moment de préparer votre projet de classe ou d'école, je ne peux que vous inviter à user et abuser de ce recueil soit pour une action précise soit pour préparer un projet plus complexe associant des disciplines et partenaires différents. L'imagination des uns enrichit le projet des autres et vice et versa… »

C'est ce que propose Michel Delebarre en introduction à ce guide publié par la Communauté urbaine, en septembre.

Un ouvrage qui passe en revue les équipements culturels, éducatifs ou sportifs gérés par elle (Maison 3D, Palais de l'univers et des sciences, Parc zoologique, musée portuaire, golf) ou avec qui la CUD entretient des relations de partenariat. 21 au total, de quoi composer un guide de 64 pages. On y trouve une fiche de présentation de chaque structure avec un descriptif des activités qu'elle propose, des regards croisés de participants et acteurs. Le tout réparti en cinq thématiques générales : « l'éducation à l'environnement et au développement durable », « l'éducation au sport et à la santé », « l'éducation au civisme et à la citoyenneté », « le développement d'une culture scientifique », et « le développement d'une culture humaniste par la pratique artistique et la mémoire du territoire.

Le guide est principalement destiné aux enseignants, mais aussi à disposition de tous sur le site de la Communauté urbaine : www.cud.fr

Durant l'année solaire 2007/2008 un peu plus de 12 000 visites ont été enregistrées par les cinq équipements communautaires (Maison 3D, Palais de l'univers et des sciences, Parc zoologique, musée portuaire, golf) dont l'accès est gratuit pour les classes primaires des écoles, publiques et privées, des 18 communes du territoire communautaire.

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 25

Agglo

Atout Jeunes

Comme chaque année à pareille époque, le festival Atout Jeunes rassemble des jeunes pleins d'imagination, de créativité, de dynamisme. Danse, théâtre, vidéo, photographie, arts plastiques, jeux virtuels… sont à l'affiche de ces journées denses concoctées par le service Jeunesse de la Ville de Dunkerque, les associations, les artistes et des jeunes Dunkerquois. Du 24 octobre au 1er novembre à Dunkerque et dans l'agglomération (Fort-Mardyck, Bray-Dunes, Zuydcoote)

www.atoutjeunes.com

Tout in live 2

Un festival dans le festival, organisé par l'association Tout en Scène dans le cadre d'Atout Jeunes. 2 jours de concerts, 5 groupes de musique, des DJ, des animations… Les 31 octobre et 1er novembre à La Poudrière à Leffrinckoucke.

Recueil d'informations
Ressources et espaces pédagogiques dans le cadre des partenariats de la Communauté urbaine de Dunkerque
Les animations pédagogiques à destination des scolaires du territoire communautaire
Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

ECHOS . . . ECHOS .

Plantons le décor

L'opération « **Plantons le décor** » propose tout un choix de végétaux d'essences locales. Les bons de commande sont disponibles dans les mairies, à l'Hôtel communautaire, ou au Service information et éducation au développement durable (03 28 59 64 95). **Date limite de commande : 9 novembre**. Livraison le samedi 5 décembre de 10h à 16h au lac d'Armbouts-Cappel.

Créer une mare dans son jardin

C'est le thème du stage nature que **la CUD organise le 9 octobre, de 9h à 17h au lac d'Armbouts-Cappel**. Animé par les agents communautaires et le CPIE Flandre Maritime, ce rendez-vous pédagogique gratuit donnera lieu également à une **visite des mares au Bois des Forts à Coudekerque-Village. Inscription obligatoire au 03 28 59 64 95**

Week-end nature

Soutenu par la CUD, le Centre d'initiation à l'environnement de **Grande-Synthe** vous convie aux animations pédagogiques organisées à la base du Puythouck. Au menu : "**Le bouturage**" **le 24 octobre de 15h à 16h30, "La migration des oiseaux" le 25 octobre de 8h à 9h30 et "Les champignons" le 25 octobre de 10h à 11h30.**
Renseignements et réservations au 03 28 21 64 24.

Vaincre la mucoviscidose

Le réseau régional "**Mucoviscidose 5962**" organise **le 10 octobre, de 9h à 13h dans les locaux de la CUD à Dunkerque**, une réunion régionale rassemblant malades, parents et soignants confrontés à cette maladie. Interviendront notamment le docteur Laurent Beghin (centre d'investigations cliniques, CHRU de Lille) et le professeur Philippe Roussel (ancien président du comité de La recherche pour vaincre la mucoviscidose) sur le thème de la recherche clinique.

Enfants d'Ukraine

L'Association humanitaire Franco-Ukrainienne a pour objet l'accueil en France d'enfants issus de familles victimes de la catastrophe de Tchernobyl ou issus de milieux défavorisés en Ukraine. Elle invite toutes les familles d'accueil volontaires à la rejoindre, signale son président Stéphane Soret, **à Gravelines**. L'association aide également sur place dans des villes et villages de la région de Kiev.
Plus sur http://asso.france.ukraine.free.fr

Sève-Anne Talleux,
enseignante à Coudekerque-Branche

« La sensibilisation à l'environnement est au programme, il est certain que la manipulation et l'expérimentation proposées par les diverses activités partenariales sont très motivantes pour les enfants… »

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 26

Agglo

Dunkerque accueille la Coupe de France

Les amoureux de sport automobile vont à coup sûr se régaler ! Les 30 et 31 octobre, se déroulera en effet, à Dunkerque, la finale de la Coupe de France des rallyes. Un événement d'autant plus marquant que c'est la première fois qu'il a lieu dans le Nord. Et c'est à proximité du Kursaal, dans le quartier balnéaire de Malo-les-Bains, que la course prendra ses marques avec l'installation du podium, parc d'assistance, village des partenaires, poste de contrôle, salle de presse, etc.
Traversant les Flandres françaises au détour de Bergues, Wormhout, Cassel (fief de François Delecour) et Steenvoorde, cette ultime empoignade mécanique réunira quelque 200 pilotes venus des quatre coins de l'Hexagone et d'Outre-mer. Et non des moindres dans la mesure où il s'agira des meilleurs de chaque région. Autant dire que la confrontation s'annonce des plus relevée avec quatre spéciales au menu. Un parcours sur lequel on attend plus de 50 000 spectateurs. Deux séances d'autographes sont d'ailleurs prévues : l'une à Wormhout le vendredi soir, l'autre à Steenvoorde le samedi. Un grand spectacle en perspective.
Tous les renseignements sur www.finaledesrallyes2009.com/site/

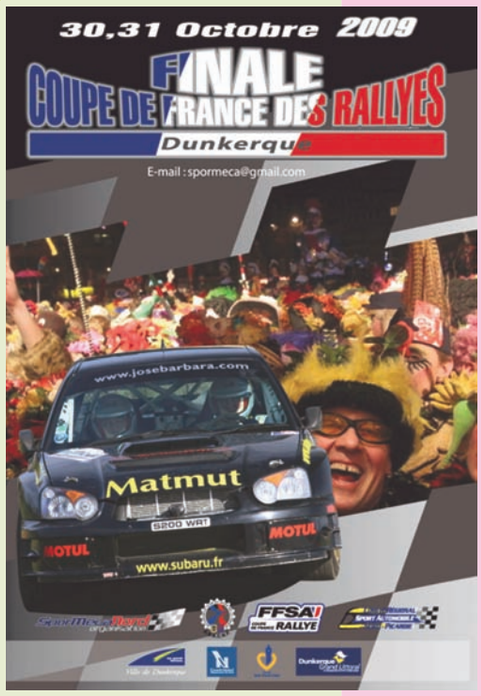

Agglo

Des émotions à l'infini

A partir du 10 octobre, chacun pourra embarquer à bord du PLUS pour un voyage commencé il y a quatorze milliards d'années.

De la création de l'univers au devenir de notre planète. En ouvrant les portes du PLUS, le visiteur ne fera pas simplement une escale dans les couloirs du temps. Il baignera avant tout dans un environnement où l'émerveillement et la connaissance le transporteront au-delà de la simple curiosité. Car le PLUS n'est pas seulement qu'un nouvel équipement touristique à vocation euro-régionale. En faisant de lui un lieu de promotion de la culture scientifique et technique, la CUD ambitionne tout autant d'en faire un outil pédagogique ouvert au plus grand nombre, un espace dédié au partage ludique des savoirs tout en s'amusant. Bref, un équipement résolument tourné vers le développement durable.

Et cela sur près de 4 300 m² qui abriteront : une salle d'exposition permanente (1 500 m²) consacrée aux origines de l'univers et à l'avenir de la Terre ; une salle d'exposition temporaire (310 m²) qui accueillera, plusieurs fois par an, des expositions culturelles et scientifiques en lien avec l'actualité, un planétarium de 120 places et doté des dernières innovations en matière d'imagerie numérique et de son, des ateliers de pratiques scientifiques (3 fois 60 m²) dans les domaines de l'astronomie, la biologie, la géologie,..., des salles pédagogiques et un observatoire astronomique, un centre de ressources (200 m²) qui permettra de répondre au questionnement des visiteurs à travers les différents documents mis à disposition (livres, revues, cédéroms, vidéos, Internet,...) et une boutique (110 m²) pour satisfaire petits et grands. A découvrir sans modération.
Plus sur www.le-plus.fr

LE MAG 138 partie 2 carole:Mise en page 1 7/10/09 9:18 Page 27

Rendez-vous culturels

Peter Klasen

Au Lieu d'art et action contemporaine (LAAC) jusqu'au 13 février.

Peintre urbain du métal et du béton, à la technique froide et objective, Peter Klasen (important représentant de la Figuration narrative) est aussi un photographe qui immortalise les fragments d'une réalité des plus ordinaires où la machine règne « telle une divinité ».

Au début des années 1980, il arpente les sites industriels et portuaires de Dunkerque. Loin d'être anodins à ses yeux, ces lieux exercent une véritable emprise, le conduisent à sillonner le monde et à revenir sur le Dunkerquois en 2008, puis 2009, à l'invitation du LAAC. Les photographies deviennent le point de départ d'une série d'immenses compositions réalisées pour l'exposition.

Henry de Lumley,
paléontologue et président du conseil scientifique du PLUS

"La CUD a fourni un effort considérable pour faire de cet équipement un outil exceptionnel. Il existe peu de musées scientifiques en France de cette nature. A une époque où les facultés de sciences se désespèrent d'accueillir de nouvelles vocations, le PLUS peut jouer un véritable rôle en ce sens. D'autant qu'il est ouvert à tous les types de publics et pour tous les âges. C'est une source d'enseignement populaire par excellence".

À l'affiche

4 Écluses

Le café-musiques de la rue de la Cunette a sonné l'heure de sa rentrée, lors d'une conférence de presse où son directeur Guillaume Lechevin a fait état de multiples partenariats. Avec les associations (comme Rock'n'Roll Charity Hospital pour « Mon inouïe symphonie », un festival de rentrée, le 18 septembre), avec des institutions (comme la Région, le Département ou l'Éducation nationale pour la Semaine du son, du 18 au 22 janvier) et bien sûr avec des structures culturelles des deux côtés de la frontière. Ainsi, en s'abonnant aux 4 Écluses, on devient abonné au « 4x4 » qui donne accès aux salles partenaires : le 4AD à Dixmuide, De Kreun à Courtrai, et Le Grand Mix à Tourcoing.

> **Mickey 3D, co-accueilli par les 4 Écluses et le Bateau Feu, le 16 octobre.**

Agenda sportif

BASKET-BALL (ProA)
Sportica à Gravelines
10 octobre : BCM/Chalon à 20h
24 octobre : BCM/Rouen à 20h
Renseignements au 03 28 51 97 00
ou www.bcmgravelines.com

BASKET-BALL (NF1)
Salle Burnod à Dunkerque
17 octobre : DMBC/Val de Loire à 20h
31 octobre : DMBC/St-Amand à 20h
Renseignements au 03 28 66 03 98
ou www.dm-basketball.com

HANDBALL (D1)
Stades de Flandres à Dunkerque
17 octobre : USDK/Montpellier à 20h
24 octobre : USDK/Istres à 20h
Renseignements au 03 28 66 00 95
ou www.usdk.fr

FOOTBALL (CFA1)
Stade Marcel Tribut à Dunkerque
10 octobre : USLD/Mulhouse à 18h
28 octobre : USLD/Marck à 18h
Renseignements au 03 28 63 67 22
ou www.usldunkerque.com

VOLLEY-BALL (ProB)
Stades de Flandres à Dunkerque
10 octobre : DGLVB/Nantes à 20h
24 octobre : DGLVB/Lyon à 20h
Renseignements au 03 28 66 57 71
ou www.dunkerque-volley.fr

BADMINTON (N1)
Salle Noormeulen à Grande-Synthe
17 octobre : GSBA/Créteil à 16h
Renseignements au 06 60 54 09 00
ou http://www.gsba.free.fr

Calendrier communiqué sous réserve de modifications de la part des organisateurs.

Rendez-vous

JUMPING INTERNATIONAL
Du 16 au 18 octobre à Spycker, le Centre équestre de l'Afgand accueille la 31ème édition du Jumping International. Un rendez-vous parrainé par la CUD qui rassemblera la crème des cavaliers sur le plan international.
Plus sur : www.afgand.com

MARATHON
Soutenu par la CUD, le 10ème Marathon de Dunkerque s'élancera le 11 octobre (à partir de 9h30) de Bergues pour rallier le Kursaal à Dunkerque au terme de 42,195 km. Que ce soit seul ou en duo. Un grand spectacle populaire où athlètes licenciés et handibykers en démonstration partageront l'affiche tout au long du parcours.
Plus sur : www.marathon-dunkerque.com

le mag N°138-couv:Mise en page 1 7/10/09 9:19 Page 1

L'agglomération dunkerquoise accueillera en mai 2010, la 6ème Conférence européenne des villes durables.

Au delà de cet événement et compte tenu de l'engagement du territoire sur cette thématique, la Communauté urbaine de Dunkerque a souhaité partager plus largement encore cette préoccupation en initiant l'opération "**Dunkerque 2010, carrefour du développement durable**" jusqu'en décembre 2010.

Nous vous invitons à participer à toute une série d'actions qui s'inscrivent sous ce label.

Dunkerque 2010

CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SEPTEMBRE 2009
DÉCEMBRE 2010

www.dunkerque2010.org

Prenez date des GRANDS RENDEZ-VOUS de SEPTEMBRE - OCTOBRE

Jusqu'au 15 octobre
Exposition "Joli Monde"
Renseignements : 03 28 59 64 95
Hôtel communautaire

Du 2 au 4 octobre
Salon de l'habitat facile et durable
Kursaal

9 octobre à 9h
Stage nature "Création d'une mare dans votre jardin"
Renseignements : 03 28 59 64 95
Lac d'Armbouts-Cappel

17 octobre
Sortie pédagogique "Couleurs d'automne"
Bois des Forts

Septembre/octobre
Maison 3d
Visites sur rendez-vous au 03 28 59 64 95
Zone Industrielle de Petite-Synthe - Rue Alexis Carrel

Septembre/octobre
Lieu permanent d'information et de concertation
Vision Urbaine, Vision d'Avenir
11 rue Poincaré

Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

Dunkerque

COMMUNAUTÉ URBAINE

partenaire des grands événements sportifs

CLUBS

SPORTIFS

ÉVÉNEMENTS

www.dunkerquegrandlittoral.org

CLUBS

Soucieuse de concilier sport de haut niveau et sport de masse, la Communauté urbaine apporte son soutien autant aux clubs professionnels qu'aux clubs amateurs :

BCM (basket-ball)
USDK (hand-ball)
DMBC (basket-ball feminin)
USLD (football)
DGLVB (volley-ball)
La Jean Bart (gymnastique)
Les Korvers (base-ball/soft-ball)
Les Albatros (voile)
Dunkerque Natation
OGS Voile
ASAGS Badminton
Dunkerque Littoral Cyclisme
Triathlon Littoral 59
OGS Rugby
Rugby Club Flandre Littoral
USG Billard
Rugby Saint-Pol-sur-Mer
Tennis Club Malouin
USG Football (football féminin)
OGS Tir à l'arc
Tennis Squash Badminton Dunkerque
DK Plaisance (voile)

Jean-Christophe Géhin,
président de l'USLD

"Nos objectifs s'inscrivent dans la continuité de ceux qu'avait poursuivi Jo Dairin, à savoir faire progresser le club au plus haut niveau. Cela passe par une accession en Nationale que nous espérons d'ici trois ans. Mais aussi par la formation de nos jeunes et l'adhésion des autres clubs de l'agglomération à notre projet. Car notre objectif est aussi de contribuer au développement du territoire et de ses quartiers, à œuvrer socialement aux côtés de la population. Nous avons un rôle citoyen et c'est également dans ce sens que va le soutien de la CUD".

Nicolas Bernard,
président de l'USDK

"Depuis dix ans, l'USDK figure parmi les meilleurs clubs de l'Hexagone. Après la 4ème place de l'an dernier en Championnat et une 9ème qualification en Coupe d'Europe, nous espérons d'ici un an ou deux décrocher un titre et accéder à la Ligue des Champions. Mais toujours en restant fidèle à nos idées. A savoir celles d'un club formateur offrant aux meilleurs jeunes les moyens de s'épanouir et participant à la vie de la cité, comme nous le faisons à travers les opérations "Macadam Hand" ou "La plus grande récréation de France". Et par son soutien, la CUD nous aide à aller dans ce sens".

Hervé Beddeleem,
directeur exécutif du BCM

"Vu la conjoncture économique actuelle et la situation du sponsoring, je me réjouis fortement que la CUD soit à nos côtés. Mais aussi qu'elle ait acté le principe d'une grande salle d'agglomération d'au moins 10 000 places. J'espère que cela motivera les entreprises à nous rejoindre pour porter encore plus haut le BCM. Car notre ambition sera de faire aussi bien que la saison dernière. Nous viserons les six premières places du classement et une qualification en Coupe d'Europe".

Gaël Bollengier,
entraîneur-manager du DGLVB

"Ayant terminé 8ème la saison dernière, nous allons cette année viser le podium. C'est un objectif raisonnable même si l'on sait que ce ne sera pas facile. D'autres clubs ont autant d'ambitions que nous mais c'est ce qui nous permettra d'avancer. Nous ferons le maximum en faisant les comptes à la fin de saison. Mais ce qui est important au-delà de l'aspect sportif, c'est aussi le soutien apporté par la CUD. Pour les dirigeants, c'est important à la fois financièrement et moralement. A travers leur appui, il y a un sentiment de reconnaissance".

Anthony Rigaut,
directeur de l'OGS Voile

"Au-delà de l'aspect financier qui est essentiel pour une discipline peu médiatisée comme la nôtre, l'accompagnement de la CUD est aussi un signe de reconnaissance. Certes nous sommes en 1ère Division, mais nous ne pourrions nous maintenir au plus haut niveau national sans l'aide communautaire. L'interaction est forte sur ce point-là. C'est aussi ce qui nous permet d'organiser différentes manifestations d'envergure et contribuant au rayonnement du littoral dunkerquois".

Olivier Vervoort,
président des Korvers (base-ball)

"Nous pratiquons une discipline très peu médiatisée mais cela ne nous empêche pas d'être à l'égal des grands clubs de l'agglomération. Et cela grâce au soutien apporté par la CUD. Leur aide financière nous permet de conserver à court terme nos meilleurs éléments en 2ème Division nationale. C'est d'ailleurs une de nos grandes fiertés que d'avoir formé une équipe composée majoritairement de joueurs de l'agglomération. Quatre d'entre eux sont aujourd'hui sélectionnés en Equipe de France".

Dany Hars,
président de la Jean Bart Gym Féminine

"Après quinze ans au plus haut niveau, nous sommes descendus à l'étage inférieur. Mais nous comptons bien réintégrer l'élite dès l'an prochain. C'est notre objectif. Et nous espérons y parvenir grâce à l'appui de la CUD. L'élément financier de ce partenariat est incontournable mais il témoigne aussi d'une reconnaissance de notre discipline en tant que sport collectif et non plus seulement individuel. Certes, Magali Hars a décroché de nombreux titres mais nous avons aussi d'autres gymnastes qui commencent à percer au plus haut niveau".

Patrice Cardinaël,
président de Triathlon 59

"Notre volonté est de nous maintenir dans le Top 10 du Championnat de France et de faire en sorte que nos licenciés réalisent de bonnes performances. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur l'école de triathlon qui fonctionne bien et sur l'aide de la CUD. Son soutien nous est utile notamment à travers l'épreuve du championnat de France que nous organisons. Grâce à elle, nous disposons de moyens financiers et techniques qui rendent notre manifestation plus attractive".

SPORTIFS

Les sportifs de haut niveau pratiquant une discipline individuelle ou collective bénéficient également du soutien de la Communauté urbaine de Dunkerque :

Virginie Nave et **Johnny Peterle** (Boxing-Club Grande-Synthe)
Baptiste Carème et **Laurent Constantin** (ASAGS Badminton)
Lucas Pouille (AS Tennis-club de Loon-Plage)
Thomas Dubiez et **Hugo Cadrat** (BCM GG)
Sullivan Lambret, **Sarah Benchali** et **Julie Fever** – Herisson Coudekerque-Branche
Yoan Talleux et **Bastien Vandenbossche** (Cappelle-la-Grande Tennis de table)
Simon Kyndt (DGLVB)
Laurent Thirionet et **Julien Baillieu** (DK Littoral Cyclisme)
Morgane Fristot, **Lisa Faurez**, **Marie Lecoustre** et **Sophie Watrelot** (DMBC)
Joanes Hedel, **Coralie Codevelle**, **Thibaut Durot**, **Benjamin Durot**, **Clément Dehandschoewercker**, **Cendrine Nkwete**, **Léa Wissocq**, **Olivier Bourré**, **Tiphanie Boucqey**, **Serge Hugue**, **Grégoire Martine** et **Mahaut Dhersin** (DK Natation)
Guillaume Florent (Dunkerque Yachting Club)
Valentine Fournier et **Maxime Deguine** (Gravelines Voile)
Florian Lecerf et **Selim Chebchoub** (Judo Loon-Plage)
Lucile Hennebert, **Eloi Secleppe** et **Julianne Laporte** (Les Korvers base-ball)
Magaly Hars et **Morgane Devisme** (La Jean Bart Gym)
Pascale Lebecque (OGS Tir à l'arc)
Nicolas Warembourg (OGS Voile)
Kevin Marion (SPMS Pétanque)
Stéphanie Dechand et **Arthur Goetghebeur** (Sporting Dunkerque Aviron)
Alexis Klegou (Tennis Squash Badminton Dunkerque)
Gaëlle Buniet, **Olivier Brabant**, **Ruwan Helleboid**, **Laurie Podevin**, **Daniel Podevin**, **Adrien Fournier** (US Aviron Gravelines)
Laura Thyberghein (US Gravelines Badminton)
Sevaine Flandrinck (USLD)
Clément Louf, **Louis Sename** et **Pierre Soudry** (USDK Handball)
Justine Dubois (US Gravelines Foot)

Yoan Talleux,
champion du Nord 2008 et sélectionné aux Championnat de France 2009 (tennis de table)

"Etre aidé par la CUD est pour moi une fierté et une reconnaissance. Surtout quand on sait que le tennis de table n'est pas un sport médiatisé. Cela permet en même temps à mon club d'aider d'autres joueurs et d'avoir un peu plus de notoriété".

Léa Wissocq,
médaille d'or aux Festival Olympique de la Jeunesse Européenne et championne de France minime 2009 (natation)

"J'ai vécu cet été avec l'équipe de France une très belle aventure. J'ai remporté le relais 4 fois 100 mètres et la finale du 50 mètres nage libre mais entendre la Marseillaise pour la première fois rien que pour moi a été une grande émotion. Et avoir le soutien de la CUD est important à mes yeux car cela montre leur intérêt pour la natation".

Laurent Thirionet,
six fois médaillé paralympique de cyclisme (dont 2 médailles d'or)

"Pour ce qui me concerne, le soutien de la Communauté urbaine tient surtout dans la convention d'insertion professionnelle, attachée au statut de sportif de haut niveau, qu'elle met en œuvre avec l'État. C'est déterminant pour pouvoir préparer l'avenir en menant deux carrières professionnelles de front."

Virginie Nave,
médaille de bronze au Championnat d'Europe de boxe féminine 2009 (poids mouche)

"Grâce au soutien de la CUD, les sportifs de haut niveau sont davantage reconnus. Je le vois avec la boxe féminine. Auparavant, il y avait peu d'engouement autour de notre discipline. Mais cela change aujourd'hui. Il faut dire que l'appui de la CUD pour organiser les rencontres internationales de boxe y contribue grandement".

ÉVÉNEMENTS

Contribuant à dynamiser l'image du territoire et à renforcer son attractivité, les manifestations sportives d'envergure nationale et internationale reçoivent, elles aussi tout au long de l'année, l'appui de la Communauté urbaine de Dunkerque.

27 septembre 2009

Ronde de Bray-Dunes des Six heures en rosalies

11 octobre 2009

Marathon de Dunkerque

16 au 18 Octobre 2009

Jumping International

21 et 22 novembre 2009

Ronde des sables

29 novembre 2009

Cross de l'Acier

12 au 20 Février 2010

Open international d'Echecs

avril 2010

Tournoi international de mini-basket

mai 2010

4 jours de Dunkerque

mai 2010

Triathlon de Dunkerque

mai/juin 2010

Championnat de France de windsurfing

juin 2010

Raid Dunes de Flandres

juin 2010

Tour de France à la voile

août 2010

Championnat du Monde de kitesurf KPWT

août 2010

Meeting aérien

Bernard Dubois,
président de l'association du Marathon de Dunkerque

"Sans l'appui financier de la CUD, l'épreuve n'existerait pas. Et cela est encore plus vrai en cette période de crise où les partenaires privés se font rares. Mais il faut aussi souligner toute l'aide apportée par la CUD en matière de prêt de matériel, de salles,…. L'aspect logistique est tout aussi important pour ce genre d'épreuve".

Philippe Loridan,
président de l'aéro-club de Dunkerque

"Avoir le soutien de la CUD sur un meeting aérien est pour nous une marque de confiance car c'est une manifestation très technique à organiser. Cela montre que notre savoir-faire dans ce domaine est reconnu. Cette aide est aussi appréciable dans un contexte de crise économique où les partenaires privés ne peuvent être autant sollicités. Pour nous, c'est un retour d'image intéressant."

Michel Gilmet,
président du centre équestre de l'Afgand

"On ne peut que se réjouir de la politique sportive de la CUD. Au-delà de l'équitation, c'est le sport en général et toute l'agglomération qui bénéficie de ses opérations de promotion. D'autant qu'il s'agit d'actions concrètes à l'image de ce qui est fait avec Côte d'Opale 2012 par exemple. A travers l'accueil des équipes de France de pentathlon, notre centre équestre a pu être valorisé et nos bénévoles dynamisés. C'est un soutien autant moral que financier".

Francis Faelens,
président du Comité régional du sport adapté

"La CUD nous soutient maintenant depuis une dizaine d'années sur la Ronde de Bray-Dunes en rosalies. Et nous en sommes très heureux car ce partenariat montre que la CUD considère les personnes handicapées comme des sportifs à part entière. En même temps, il nous donne une certaine crédibilité par rapport aux autres partenaires privés".